

Le Les chroniques scandaleuses

Cahier No 2 – Rodolphe Bochud, curé de Neirivue

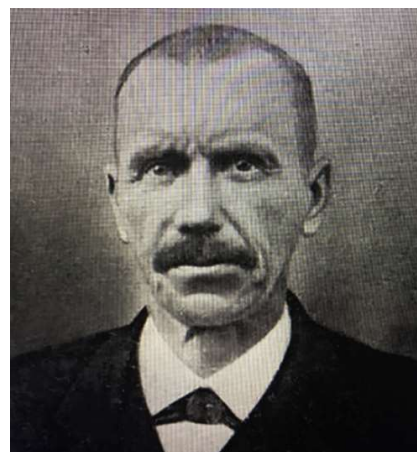
A lire également, le livre ci-dessous, qui relate exactement ce qui se passe en Gruyère à cette époque. Pierre-Philippe Bugnard, historien : « La journée tout à fait spéciale d'Isidore Niquille » paru le 1^{er} mars 2018.

Dom François-Xavier Dumas, de Romont et de Villaraboud, né le 10 décembre 1845. Prêtre le 4 septembre 1870, vicaire à Châtel-St-Denis de 1870 à 1871, curé d'Albeuve du 24 août 1871 au 22 février 1903, date de sa mort. Doyen du décanat de la Haute-Gruyère de 1891 à 1903.

Dom Rodolphe Bochud, curé de Neirivue : 1856 - 1944



François-Xavier Dumas
Rvd curé doyen d'Albeuve



Progin, député au Grand Conseil
instituteur à Neirivue

Page 1

Après l'élection Progin

Dans ses souvenirs d'un gruérien, quatrième volume, page 230, M. Jean Joseph Jaquet raconte ce qui suit :

Le 24 novembre 1877, je me promenais vers quatre heures et demie du soir sur le trottoir devant l'Hôtel de Fribourg, en attendant le départ de la poste, lorsque M. Chaney m'aborda et me tint cet étonnant langage :

Maintenant l'avenir est à nous. Nous sommes organisés; notre organisation est modelée sur celle de la franc-maçonnerie. Nous exalterons qui il nous plaira d'exalter ; nous soulerons qui il nous plaira de souler. Quant aux moyens, nous ne nous en préoccupons pas, Nous en trouvons toujours assez.

Vous ! Vous croyez avoir de l'influence dans la Gruyère ! Quand il nous plaira, nous vous aplatirons comme une feuille de papier.

Ces quelques lignes suffisent pour expliquer certains faits politiques de notre pays qui, autrement seraient inexplicables. La campagne menée contre la candidature de M. Progin, digne à tous égards du mandat de député, selon M. Dumas, est un de ces faits. M. Progin était demandé par la grande majorité du clergé de la Gruyère; malgré un travail intense contre lui, il avait eu à Albeuve la majorité des voix des délégués des communes du cercle. M. Python avait dit, après le dépouillement du scrutin : M. Progin a donc la majorité. Et bien, c'est entendu, dimanche, vous voudrez tous pour M. Progin. Le peuple s'est prononcé. M. Progin se recommandait par toute sa conduite et ses antécédents autant que par ses connaissances et la solidité de ses principes. Malgré cela, il fallait le rejeter en vertu du principe de la franc-maçonnerie noire à laquelle appartiennent MM. Python et Morard. Nous coulerons qui il ne plaira de couler.

Page 2

Assemblée du cercle de Bulle, le 9 mars

La journée du 6 novembre 1892 avait été un rude coup pour M. Morard et ses tenants. Il essaya alors de se remettre à flot par une intrigue est une surprise en prenant d'assaut le cercle catholique, dont M. Niquille était président. Mais ici encore, le grand homme échoua piteusement. Voici les faits : après les élections du 6 novembre, plusieurs membres se retirèrent du cercle, par lettre adressée au comité. De ce nombre furent quatre ressortissants d'Albeuve qui payèrent la finance de sortie prévue par les statuts du cercle. De ce nombre fut aussi M. Reichlen, aumônier de Marsens. Sa lettre date du mois de novembre. Par déférence, on pria M. le directeur du cercle de lui écrire pour le prier de retirer sa demande de sortie, ou du moins d'attendre des explications. Il répondit avec courtoisie mais en maintenant sa sortie.

Plus tard, 15 jours environ avant l'assemblée, un autre membre du cercle M. Jordan, personnage influent, qui n'y paraissait jamais, demanda aussi sa sortie lorsqu'on lui présenta à la carte de cotisation. Le collecteur le pria de ne pas se presser que la paix pourrait se faire. Il persista dans sa résolution. Huit jours se passent. Il envoie une tierce personne acquitter sa cotisation et il prit part à l'assemblée. Que s'était-il passé ? Voici ce que l'on sait :

Deux ou trois jours avant l'assemblée, un mot d'ordre fut donné par M. Morard. Les agents parcouru les villages de la Basse-Gruyère, surtout allant même plusieurs fois dans les maisons où il y avait des membres du cercle. M. Morard voulait renverser le comité existant et se mettre à la place de M. le préfet.

« La Liberté » a bien affirmé que le comité devait rester le même est en effet, en ne changeait que trois noms sur quatre ! Le directeur étant nommé à vie et agréé par Mgr, il n'est pas soumis à une réélection. Cependant, la veille, M. Le greffier Philipona alla offrir cette place à M. le curé d'Echarlens. On comptait sans doute qu'avec le triomphe de la liste Morard, M. le curé de Vuadens donnerait sa démission.

Page 3

Mais toutes les sorties qui avait eu lieu avait affaibli le parti de M. Morard. Que fait ce dernier ? Il convoque le ban et l'arrière-ban de ses, même ceux qui depuis trois ou quatre mois sont sortis du cercle librement et volontairement, même ceux qui ont payé la finance de sortie ou refusé leur cotisation depuis plusieurs années....

Pour que la confusion permît au moins de gagner du temps en empêchant l'élection d'aboutir ce jour-là, il se fait accompagner de quelques fonctionnaires hauts en voix et absolument étranger au cercle, comme Philipona, Oberson, inspecteur, Alexis Robadey, nouveau préposé aux poursuites, jeune débauché qu'on comble de faveurs, parce qu'il a travaillé contre M. Progin. Les bulletins ont été préparés d'avance et déjà distribué. Il porte les noms de MM. Reichlen, Morard, Grandjean et Remy. On en a vu entre les mains de campagnards étrangers au cercle est qu'ils se disposaient néanmoins à voter.

Cependant, l'assemblée s'ouvre. Après la lecture du protocole, M. Morard demande la parole et expose que, en vue de la pacification, il propose de faire décider par l'assemblée que ceux qui, pour un motif ou un autre, et n'ont pas acquitté leur cotisation puisse être admis à voter.

La situation se dessinait. M. le préfet qui présidait l'assemblée rappela que la liste définitive des membres avait été dressée conformément aux statuts, que ceux qui étaient sortis du cercle ou par lettre ou par refus d'acquitter la cotisation, avaient été rayés et qu'on ne reviendrait pas là-dessus. Il y eu une discussion assez longue pour M. Morard, répété comme un fidèle écho par quelques lieutenants, apporta pour argument l'article des statuts autorisant l'assemblée générale à prendre une décision. Ajoutons que le rôle fut bien joué et que le ton resta un calme et même doux jusque vers la fin ou l'on entendait vibrer les panneaux de la table.

Page 4

On lui répondit en substance que précisément, en 1891

- 1° l'assemblée générale avait pris la décision des s'en tenir aux statuts pour le droit de vote
- 2° que sa demande pourrait venir aux propositions éventuelles, conformément au tractanda mentionné sur les cartes de convocation
- 4° on lui demanda enfin par qui il voulait faire voter sa proposition, par les seuls membres du cercle ou par la cohue qui avait envahi la salle

M. Le préfet fit proclamer la liste des membres. Il maintint l'ordre du jour fixé en ajoutant que, en présence des manœuvres dont on était témoin, le comité se présentait en bloc au suffrage des membres.

Le vote a eu lieu au plus tard à secret, à la demande de M. Morard lui-même. Mais le bureau eut soin d'obliger chaque membre à venir déposer son bulletin lui-même à l'appel nominal. Toute fraude fut ainsi écartée. Le résultat donna 56 voix à l'ancien comité, 44 à la fraction Morard et quatre panachages. En rendant compte de l'assemblée du 9 mars et de la

nomination du comité du cercle "La Liberté" parla de manœuvres déloyales et de brigandage. Les membres présents et tous ceux qui ont voulu se renseigner de manière impartiale ont pu voir de quel côté furent les manœuvres déloyales et le brigandage. Ce que M. Morard demandait, c'était l'acéphalisme de l'assemblée, c'était que le comité encore en fonction se soumit à son bon plaisir en n'eut rien à dire dans l'application des statuts dont l'observation lui était confiée. S'il y eut jamais dans une assemblée constituée quelque chose d'inouï, ce fut bien l'attitude de M. Le président du tribunal.

On peut se demander aussi quelle dignité de caractère gardaient ces anciens membres qui étaient sortis du cercle depuis longtemps et qui restaient là, malgré les invitations réitérées de M. Le préfet à se retirer. Qu'avaient-ils à faire au cercle des fonctionnaires de création récente et qui n'en faisaient pas partie ?

Page 5

..... De 9 mars, aurait certainement demandé la confirmation du comité présidé par M. Niquille, 45 auraient certainement voté la liste Morard, 25 ans peuvent être considérés comme douteux, c'était ou des étrangers au district ou des indifférents qui se seraient livrés à l'un ou l'autre des camps, suivant l'action exercée sur eux.

À prendre les choses comme elles se présentaient le 9 mars, il y avait dans l'assemblée 50 partisans décidés du comité, quatre indécis qui ont panaché et 44 adhérents de la fraction dissidente, dont deux ont voté sans avoir réellement le droit, le comité les ayant admis sur réclamation sans avoir le temps d'examiner le vrai de leur situation. Cela fait en tout 104 votants.

35 noms avaient été rayés de la liste des membres, à savoir : cinq par suite de décès, 3 par suite de faillite, 2 départs pour l'Amérique, 1 pour la France, 24 retraites volontaires constatées pour 21 d'entre elles par carte de remboursement rentrées avec un refus de signer, 3 revenus avec un refus non signé, ou bien donné verbalement.

Après le vote, le M. Morard, quitta l'assemblée avec ses partisans et les opérations continuèrent d'après les tractandas. À la fin, la parole fut donnée à M. Le curé de La Tour, M. Dévaud. L'orateur avait eu la veille même de l'assemblée une longue conférence avec des premiers magistrats du pays en vue de la pacification. Il ne s'attendait nullement à être témoin, dans l'assemblée du lendemain, des indignes manœuvres racontées plus haut, lorsque, au retour de sa conférence, il se mettait à l'ouvrage. Il espérait en ce moment que sa parole pourrait peut-être faire quelques biens. Ecoeuré de la scène qui venait de se produire au cercle, il hésita à donner son discours, préparé hâtivement à la veille au soir et ne se décida enfin à le produire que dans la pensée que, s'adressant à des amis, il ne pouvait pas être mal compris.

Page 6

Membres présents : 104 voix ont pris la parole : MM. Jonneret, aumônier, Dévaud et Marilley, révérends curés, Gaspard Jolliet, Progin, Reichlen et Morard, députés. Deux listes sont en présence. L'une, élaborée le matin, porte les noms de : Moullet, directeur, Morard Louis, Reichlen Alfred, Grandjean Constant, Remy Placide. L'autre maintient tous les membres du comité sortant, soit : Moullet, directeur, Niquille, préfet, Constant Grandjean, Auguste Barras et Paul Morard. 56 listes compactes portent les membres de l'ancien comité, les autres candidats ont obtenu de 44 à 48 voix.

Après lecture et approbation des comptes, la parole est donnée à M. Le curé Dévaud. Voici son discours tels que la reproduit "Le Fribourgeois" numéro 21 du 12 mars 1893, d'après les notes recueillies.

Malheureusement, on a vu dans la Gruyère deux fractions du parti conservateur lutter l'une contre l'autre. Je ne veux pas examiner où furent les droits ou les torts. Comme dans toutes les disputes humaines, il a pu se glisser des torts des deux côtés, dans la chaleur de la discussion. Je ne veux relever que le fait matériel, brutal de la division.

Situation présente

La division existe. C'est un malheur qui pourrait avoir de graves conséquences. C'est une situation dangereuse que nous devons avoir à cœur de faire cesser.

Quelques-uns d'entre vous ne savent. Si d'autres ne le savent pas, il est utile qu'ils l'apprennent. Le radicalisme a jubilé de cette division. Il s'en est réjoui. Or, vous savez ce qu'est le radicalisme, abstraction faite des personnes plus ou moins inféodées à ce parti. Nous ne devons pas oublier les actes qui sont la plus sûre indication de ses projets. Le radicalisme est essentiellement ennemi de la religion et du prêtre. Il veut asservir l'église et, par ce moyen, dépraver le peuple, le soustraire à l'empire de la foi.

Page 7

En 1848, le radicalisme un exilé un évêque et persécuté les prêtres, parce que évêque et prêtres défendaient le droit divin donné par j-c à son Eglise. Le radicalisme a voté toutes les lois fédérales, même les cires les plus attentatoires

aux droits des catholiques.

Comme régime politique, le radicalisme ne s'est pas partout et toujours montré administrateur équitable, respectueux de la conscience, manipulateur intègre des deniers publics. Nos anciens en savent quelque chose. Et, dans les pays voisins, nous voyons maintenant les gouffres profonds creusés par les hommes politiques sans Dieu et sans conscience. On peut dire que le radicalisme suit docilement la direction et les ordres de la franc-maçonnerie partout où il existe. Aussi, est-il appelé la forme profane de la franc-maçonnerie.

Quand on ne se méprenne pas sur mes paroles. Je fais une distinction entre le parti et les individus. Certes, nous avons des libéraux religieux et intègres. Nous en avons qui seraient peut-être bien étonnés, s'ils avaient nettement devant les yeux tout ce que le radicalisme, comme parti politique, a sur la conscience. Je ne parle pas des personnes, mais des tendances du parti.

Certes, il ce serait un grand malheur que de les laisser monter au pouvoir et ceux qui lui donneraient accès auraient une redoutable responsabilité devant Dieu et devant le pays. Pour cela, il ne faut pas rare est divisé, tout le monde en conviendra. Et j'ajoute que nous devons travailler tous et de toutes nos forces à l'école, dans les cercles, par le journalisme, dans votre entourage. La nécessité de raviver les principes conservateurs et avant tout les sentiments religieux qui en sont la base, ne fait pour moi aucun doute. Ce point pourra paraître très discutables à quelques-uns. Nous pourrions le discuter amicalement dans l'unique but du bien à faire.

Page 8

Ce que j'ai pu faire comme citoyen, ami de mon pays, je n'ai pas à le regretter. J'ai le droit de l'affirmer, nos intentions sont restées pures; nos cœurs ont pu éprouver par-ci par-là quelques émotions; ils sont restés sans fiel. Mais ce n'est pas la question

Je viens tendre une main amie et dire : oublions le passé ! Je ne veux pas examiner si j'ai davantage à pardonner que d'autres. Mais nous sommes tous, nous devons tous être enfants de la sainte Eglise, croyant, pratiquant, fermes dans nos convictions, fidèle observateur des commandements de Dieu. Oublions l'orage passé. Posons les bases d'une entente sérieuse et véritable. Je crois que, après les coups reçus, un tel langage de ma part prouve des sentiments assez désintéressés pour qu'ils soient entendus.

Comment il faut s'entendre

Quels sont les bases d'une entente véritable et durable ? C'est un point où peut-être vos idées de concorderont pas toutes avec les miennes. Je demande cependant la permission d'exprimer ma pensée.

D'abord, au point de vue électoral est purement grammairien, l'entente peut se faire et se fera, si on le veut, par la réorganisation du parti conservateur. Nous ne savons pas actuellement quels sont les membres du comité conservateur de district. Est bien ! Que l'on fasse appel aux électeurs conservateurs de chaque commune ; que ceux-ci nomment leurs délégués selon une base à déterminer d'un commun accord et que ces délégués nomment le comité de district. C'est le seul procédé rationnel à employer dans notre pays démocratique. Est que cela se fasse sans pression, sans calomnie, sans menace mais tranquillement, avec liberté d'entière d'opinion et contrôle des pouvoirs.

En second lieu, la polémique irritante doit cesser. Je parle des polémiques engagées et qui menacent de se prolonger indéfiniment. Encore une fois, je ne dirai pas à qui je demande le plus grand sacrifice. Mais j'espère pouvoir faire appel au dévouement à la patrie fribourgeoise,

Page 9

Que des deux côtés, on pardonnera sans compter. J'ai reçu des coups qui n'ont certes pas été mortels. Je demande qu'on les oublie comme moi.

Les journaux conservateurs et catholiques du canton ne devraient avoir entre eux que la noble émulation d'être plus intéressants les uns que les autres et d'écarter ainsi tant de feuilles radicales ou protestantes le qui inondent le pays. Il y a là assez de biens à faire pour tous. Mais on ne doit pas méconnaître aux journaux le droit de discuter les questions qui intéressent le pays, pourvu que cela se fasse avec courtoisie et humanité. L'indépendance du journal catholique est aussi nécessaire à mes yeux.

Si j'ai été bien renseigné, dans la dernière session du grand conseil, un honorable conseiller d'Etat aurait exprimé le regret que, sur la question de l'assurance obligatoire du mobilier, le peuple n'avait pas même exprimé ses préférences et que les journaux n'avaient pas exposé la question. On reconnaît donc aux journaux le rôle d'éclairer l'opinion publique et d'en être aussi l'écho.

Nous reconnaissons au pouvoir le droit strict de ne pas toujours suivre l'opinion publique qui peut s'égarer parfois. Cependant, dans beaucoup de questions pratiques, l'appréciation des gens du peuple peut-être un précieux renseignement.

En troisième lieu, nous devons être unanimes à demander que l'administration des affaires publiques, des finances, de la justice et de toute autre branche se fasse absolument en dehors de tout intérêt personnel ou même de tout mélange d'intérêt personnel et avec la plus complète impartialité. C'est une question d'honneur pour tout le parti conservateur catholique. Non, il ne faut pas et à aucun prix que quand un curé recommande en chaire de voter, en conscience, pour des hommes intègres, irréprochables, que des paroissiens puissent lui dire : « la conscience n'est pas là où vous croyez ».

La machine gouvernementale doit opérer, si je puis m'exprimer ainsi dans une maison de verre. Dans les affaires publiques, il faut la loyauté, l'intégrité et l'impartialité avant tout.

Page 10

J'ajoute qu'une administration droite écarte les fonctionnaires vicieux, véreux et conserve les bons. Cela va de soi. Encore une fois, l'honneur du parti conservateur tout entier l'exige. Notre honneur exige de plus que le peuple choisisse pour mandataire, pour député, des hommes qui sachent et osent avoir une opinion et l'exprimer. Le meilleur indice de la bassesse et de la faiblesse d'un parti, c'est le servilisme toujours méprisable et méprisé.

Une chose encore qu'une entente sérieuse réclame, que la force du parti conservateur exige un, c'est, permettez à un prêtre de le dire : le respect du clergé, le respect du prêtre même de l'humble prêtre de la campagne.

Qu'on ne voit plus de laïcs démolir l'autorité du curé auprès de ses paroissiens, sous prétexte de politique ! Rien ne nous conduira plus sûrement au radicalisme que le mépris de l'autorité du prêtre, de l'autorité de la religion qui a la garde des principes fondamentaux de l'ordre social.

N'avons-nous peut-être pas versé dans le sens de l'organisation matérielle du parti, et trop perdu de vue les principes fondamentaux qui sont : la religion sincèrement pratiquée, la justice et la loyauté, le respect de l'autorité quelle qu'elle soit, aussi bien de l'autorité religieuse que de l'autorité civile et même domestiques.

Croyez-moi, ce n'est pas avec une organisation qu'on peut demander des sacrifices à la conscience humaine. Une organisation peut suffire au parti radical, parce que dans ce parti rien ne gêne les passions. Mais pourrait exciter la vertu à tous les dévouements, pour dompter les passions, il faut un idéal, il faut les principes, il faut la grande voie de Dieu, de J-C et de l'Eglise. Il faut que le devoir ne soit pas prescrit seulement par une voix humaine sans autorité, mais par la voix de Celui devant laquelle se courbe légitimement toute conscience.

Penser que la situation est grave. L'histoire du Tessin renferme des leçons qui n'ont pas encore été nettement exprimées.

Page 11

Le travail et les calculs électoraux n'ont pas manqué dans ce canton. Mais n'a-t-on pas trop abandonné les principes, seuls capables, je le répète, d'être le trait d'union des forces catholiques ?

Lucerne et Fribourg sont maintenant sur le point de faire du radicalisme. Dans ces deux cantons, si je ne me trompe pas, le parti conservateur est travaillé du même mal. Ressaisissons-nous donc, nous, fribourgeois, Serrons-nous autour du vieux drapeau sur lequel nos pères ont écrit en lettres de sang ces mots glorieux : « Pour Dieu, pour l'Eglise et pour la patrie fribourgeoise. » Ce discours valut à son auteur 13 violents articles de "La Liberté" du 15 mars au 6 avril 1893. Dans ces articles, toutes les épithètes méprisantes dont "La Liberté" était capable furent prodiguées à M. le curé de La Tour.

Page 12

Pour les besoins de sa cause, "La Liberté" eut soin de donner un caractère général aux critiques que contenaient les paroles de M. Le curé de La Tour, tandis qu'elles ne faisaient allusion qu'à des faits particuliers, bien connus du public, consignés même quelques-uns dans les registres judiciaires. Nul ne contestera que les nominations malheureuses, des administrations mal tenues, lorsqu'elles se présentent souvent ou durent trop longtemps, nuisent considérablement au prestige du parti conservateur catholique. C'est ce qu'a dit M. Le curé de La Tour, et ce que ses auditeurs ont compris. Tous les reproches d'iniquité, d'injustice, de méchanceté, de calomnies etc. prodigués à l'orateur par "La Liberté" tombent donc à faux et restent sur la conscience de ce journal. M. Dumas lui-même disait entre autres, le 25 octobre 1892 : « Il faut un contrôle des affaires de l'Etat par des hommes capables ». Le pays est plein de propos qui dénotent une baisse dans la confiance parce qu'il y a eu des nominations malheureuses en trop grand nombre.

On pourrait en citer de toutes récentes qui ont péniblement impressionné le public sérieux. Ce n'est pas aussitôt après avoir scandalisé toute une contrée par des légèretés de jeune homme comme l'a fait Alexis Robadey, qu'on peut aller

s'asseoir sur un fauteuil de juge. On aime à voir les finances de l'Etat, comme celle d'une simple commune, entre les mains d'hommes sachant administrer d'abord leurs propres affaires. Cette allusion à des faits trop nombreux et trop certains pourrait-elle constituer une accusation générale contre l'administration ? Nullement. S'il en était ainsi, un prédicateur ne pourrait plus parler de vices en chaire, il ne pourrait plus surtout signaler des abus sans accuser tous ses paroissiens et s'en faire des ennemis. Un professeur de droit ne pourrait plus enseigner les règles d'une bonne administration !

Page 13

Une députation composée autant que possible d'hommes intelligents et au sens droit mais encore instruits et d'un caractère trempé, est la meilleure garantie de ce contrôle et de la bonne gestion des affaires publiques. C'est un grand avantage pour l'administration centrale, en même temps qu'un honneur, à être entouré de députés capables de les renseigner exactement et assez courageux pour le faire. Aussi, beaucoup n'ont-ils jamais pu comprendre et ne comprendront-ils pas encore comment on a toléré l'opposition faite à M. Progin par tant d'hommes ayant des fonctions officielles et les plus passionnées de "La Liberté" contre le discours de M. le curé de La Tour.

Les considérations qui précèdent ont été écrites en 1893. Depuis lors, bien des événements sont venus les confirmer. Mais le peuple fribourgeois, mais le clergé dans sa majorité, mais nos dirigeants, sont-ils devenus plus sensés, plus clairvoyants ? Aujourd'hui, en 1914, bien qu'un réveil heureux semble se produire, nous ne pouvons pas encore répondre catégoriquement : oui. Les exploiters semblent encore avoir la haute main dans l'administration du pays. On ne verra clair que lorsque la fortune politique et la religion auront fait banqueroute !

Tentative de conciliation

Depuis les élections de novembre 1892, M. Le préfet Niquille avait fait plusieurs fois des avances conciliatrices. M. Progin c'était fait inscrire au grand conseil dans le groupe conservateur gouvernemental, les relations à Fribourg étaient redevenues amicales. On ne pouvait croire un rapprochement définitif. Mais le venin était entretenu par les attaques personnelles des journaux du No 13 qui ne laissait échapper aucune occasion de donner une interprétation malveillante à l'attitude de M. Progin, ainsi qu'à celles de MM. Barras et Grandjean. Sans cette guerre méchante et soutenu, la paix se faisait.

Page 14

M. Le conseiller national Grand, nommé président du grand conseil, voulu user de son influence pour amener à rapprochement. Il s'entendit avec MM. Théraulaz et Python, ce dernier jouant double jeu et il organisa une séance conciliatrice le 19 avril 1893 au cercle catholique de Romont. Etaient convoqués : MM. Théraulaz, Python, Robadey Louis, Raboud Alex, Dévaud, curé, Niquille, préfet, Progin, Morard et Reichlen, députés et Philipona, greffier.

Les trois « libertards » de la Gruyère ne parurent point. M. Python n'arriva pas non plus. Il avoua deux jours plus tard qu'il n'avait pas voulu venir, qu'il voulait une soumission pure et simple et ne se sentait pas armé pour soutenir la discussion contre M. Progin.

Se présentèrent donc seule MM. Théraulaz, Niquille, Dévaud, Progin avec les chefs politiques de Romont. Il y eut de longues explications mais pas de conclusion. Les absténants avaient inventé de vulgaires prétextes pour expliquer leur absence. C'est là que M. Théraulaz fit connaître l'action dissolvante de M. Python à Berne sur le groupe de la droite catholique, le régime personnel introduit à Fribourg par M. Python et l'abandon des traditions conservatrices dans le fonctionnement de l'organisation politique. C'est là aussi que M. Grand, après l'exposé de Théraulaz sur la loterie, disait avec colère en frappant de sa canne le billard : « Ce sont des gamins ! C'est une insigne gaminerie ! »

Une nouvelle tentative de conciliation fut faite par M. le curé Compte le 26 octobre 1893, à l'occasion d'une assemblée préparatoire pour les élections nationales du 29. M. Théraulaz était présents. Encore ici, M. Progin, Barras et consorts, offrirent de constituer un comité de politique sous la présidence de M. Le préfet, en donnant la moitié des membres à chaque influence. Ce ne fut pas accepté. C'est dans la séance ce jour que M. Théraulaz a dit dans son discours public à trois reprises : « En Suisse, à part les francs-maçons, il n'y a plus de radicaux, il n'y a plus que des démocrates respectueux des droits religieux et qui ne soulèveront jamais de débats confessionnels.

Page 15

M. Compte renouvela ses démarches et provoqua une réunion chez lui à Châtel-St-Denis le 29 janvier 1894. M. Python avait promis d'en être mais il a fait défaut. Elle se trouvait à présent MM. Les curés Compte, Gremaud à Gumezens, Dévaud à La Tour et les laïcs Morard, Joseph Philipona et Progin. Discussion animée est prolongée jusqu'au soir. Là encore M. Progin proposa pour la Gruyère un comité politique de trois membres de chaque groupe, sous la présidence du préfet. Elle est M. Morard ne voulut jamais y consentir. On signala aussi l'anomalie qui constituait à introduire de fait au comité cantonal les rédacteurs Soussens et Philipona et à ne pas y admettre le rédacteur du "Le Fribourgeois". En

somme, les propositions des « fribourgeoisistes » ne sont pas admises. On ne veut pas la paix.

Une dernière séance fut enfin fixée sur le vendredi 10 mai 1895 à Fribourg, durant la session du grand conseil. M. Comte en prit l'initiative. Dix membres y prirent part (je vous fais grâce des noms). Elle se tin au « Chasseur » et dura jusqu'au soir depuis 2h00 de l'après-midi. MM. Morard et Reichlen ni parurent pas.

Air en mémoire avait été préparé par des islamistes du "Le Fribourgeois". On possédait donc une base de discussion et un exposé de nos griefs. M. Python se montra agressif, violent, il ne voulait pas laisser aux autres le temps de parler. Il traita Mgr Savoy de coquin et MM. Moulet et Dévaud durent protester contre ces vivacités. M. Python avait une idée fixe : celle de croire que Mgr Savoy était l'inspiration, l'âme du "Le Fribourgeois". Comme il n'y avait pas de moyen de lui faire abandonner ce point de vue faux, qui provoquait des explosions de haine, il n'y avait pas possibilité de se comprendre. Donc, encore rien. Mais pour plaire à M. Comte, nos amis consentirent à fixer une nouvelle séance sur le vendredi 12 mai suivant, au même lieu.

Cette fois, MM. Dévaud et Moulet voulurent avoir l'avis de M. Déruaz. Ils se rendirent à l'évêché et notifèrent de là leur résolution de laisser faire les laïcs et de ne plus participer aux négociations.

Page 16

Alexis Robadey

Et après l'assemblée du 9 mars 1893 M. Le curé de Neirivue remarqua au local du cercle un jeune homme dont l'attitude lui parut singulière. Attablé au milieu d'un groupe de campagnards avec lesquels il buvait, l'inconnu parlait haut, critiquant les prêtres qui soutenaient M. Progin. Ayant appris que ce personnage était Alexis Robadey, qui, lors de l'élection Progin, s'était présenté à la cure de Lessoc au nom de M. Python pour combattre le candidat désigné à Albeuve, M Bochud ne put contenir à son indignation. S'adressant au jeune étourdi, il lui dit qu'au lieu d'aller donner des conseils à son curé, il ferait mieux de lui en demander et de les suivre et que ce qu'il a encore à lui dire, il le lui dira par écrit. Voulant tenir parole, il lui adressa les lignes suivantes.

Neirivue, le 12 mars 1893.

M. Le préposé,

Jeudi dernier, je vous ai dit que je vous déclarerais en particulier les motifs pour lesquels le film j'ai eu jusqu'à présent une petite estime de votre personne. Ne voulant pas manquer à ma parole, voici quelques-uns des griefs que je puis avancer contre votre honorabilité :

1° vous ne devez pas ignorer que, pendant vos années de collège, vos supérieurs ont été loin d'être toujours satisfaits de votre conduite. Les conseils de ne pas retourner qui vous étaient donnés à la fin de l'année, semblerait le prouver assez clairement.

2° pendant vos années universitaires, votre conduite n'a pas précisément été celle d'un bon étudiant. Dis-moi qui tu fréquente et je te dirai qui tu es. Vous étiez l'ami des buveurs. L'un deux est venu mendier ici en venant de Lessoc. Les nommés Buhlmann et Ryser vous étaient-ils inconnus ? Un gendarme m'a dit l'année dernière que vous étiez à Fribourg l'un des étudiants universitaires les plus mal notés. N'avez-vous jamais eu maille à partir avec la gendarmerie ? N'est-ce pas par manque de travail que vous avez échoué aux examens ?

3° le public de la Haute-Gruyère nous considèrent comme léger, buveur et n'a pas grande confiance en vous. Aussi, les faveurs dont on nous a comblé ces derniers temps, ont-elles étonné même des gouvernementaux à la sauce Morard.

4° en vous a accusé ici d'avoir crié pendant la nuit en traversant le village de Neirivue, après les élections du 6 novembre dernier. Lors même que ce serait à tort, cela montre que vous n'êtes pas considéré par le public comme un homme bien sérieux-

5° il s'est dit qu'il n'y a pas fort longtemps, en vous aurez trouvé un matin couché à côté d'une chèvre dans une écurie de Grandvillard. Un jeune homme vertueux ne se serait pas trouvé dans des conditions semblables-

Page 17

N'y aurait-il que ces points à votre actif, ce serait suffisant pour me prouver que vous n'êtes pas à votre place lorsque vous voulez faire la leçon aux curés. Auriez-vous reçu dernièrement la grâce d'une conversion aussi sincère que Saint Paul sur la route de Damas un peu de modestie ne vous siérait pas mal.

Ne vous étonnez pas si je vous répète que les autorités qui vous a été envoyé en mission dans la Gruyère l'automne dernier, quelle qu'elle soit, ne laisse d'elle une petite opinion. Avec des agents comme vous étiez, cette autorité pourra

avoir accès auprès des buveurs, elle pourra racoler quelques tarés, mais elle s'alignera les conservateurs catholiques et tous les hommes qui se respectent.

Qu'étiez-vous pour travailler contre un homme comme M. Progin qui, depuis plus de 30 ans se dévoue pour le bien de la Gruyère, qui jouit de l'estime du clergé et de tous les hommes sérieux et dont la conduite privée et publique, religieuse et civile, fut toujours irréprochable ?

Lorsque j'apprendrai que votre conduite sera celle d'un chrétien catholique sérieux, lorsque votre vie rangée aura réparé les étourderies du passé, je serai le premier à applaudir à votre avancement et même à vous accorder mon faible appui dans la vie politique. Mais auparavant, j'attends des preuves.

Veillez agréer M. Le préposé, l'expression de ma sincère considération.

R. Bochud, curé

Une copie de la lettre ci-dessus fut envoyée à M. Python, conseiller d'Etat, avec les lignes suivantes :
M. Le directeur,

Permettez que, à titre de renseignements, je vous communique la copie d'une lettre que j'ai adressée le 12 écoulé à un fonctionnaire public nommé par l'état de Fribourg.

Vous trouverez peut-être trop de dureté dans mon langage. Cependant, en présence des témoignages que j'ai pu produire, il est encore bien doux. Robadey a été refusé au collège de Saint-Maurice et il a été chassé du collège de Fribourg par M. Jaccoud. Dans son aventure dans l'écurie de Grandvillard, il a laissé ses lorngons et son parapluie comme garantie de payement sans doute...

Il fréquentait à Grandvillard les filles les moins considérées de l'endroit. Et dire qu'on foule au pied la loi pour nommer cet individu juge au tribunal à l'âge de 24 ans seulement. Nos gens considèrent cette nomination comme un défi. Un bon gruérien me disait encore dernièrement : c'est pour se moquer de nous qu'on l'a nommé.

Bref, je ne voudrais pas nuire à M. Robadey que je désire voir devenir plus rangée. Mais en attendant, il serait bon que l'Autorité ouvrît parfois un peu plus les yeux avant de faire ses nominations.

J'ai été plusieurs fois sur le point de vous écrire, après avoir reçu votre estimée du 13 novembre. Je possède encore une lettre explicative qui allait vous être expédiée lorsque "La Liberté" m'apporta le compte-rendu de votre discours au cercle. Indigné, je l'ai remise dans mes cartons en disant : il paraît que M. Python ne veut à aucun prix entendre raison. Laissons-le ! Je vous avoue que je ne m'expliquais pas votre attitude. Vous me paraissiez plus le même personnage. Un de vos amis auquel je viens de communiquer les pièces que je possède ici, m'a dit : quel dommage que M. Python n'ait pas vu cela ! Ses idées auraient bien changé. Soyez-en persuadé : vos véritables amis n'ont pas été ceux que vous pourriez croire.

Page 18

L'opposition malheureuse faite à la candidature Progin, les polémiques qui ont suivi les élections, laisseront des plaies difficiles à guérir. Le prestige gouvernemental a bien perdu. Nos bons catholiques ont été scandalisés de voir des employés de notre gouvernement conservateur s'acharner à démolir l'autorité des curés qui ne partageaient pas leur manière de voir.

Vous avez raison de dire que, encore quelques campagnes comme celle que nous avons vue, et s'en est fait du parti conservateur catholique de canton de Fribourg. Elles n'auront pas lieu si on tient un peu plus compte des observations désintéressées du clergé sérieux. Il est profondément regrettable qu'on cherche à nous diviser afin de tromper le public, lui faisant croire que le clergé et à où il n'y a en réalité que quelques girouettes pour ne pas dire quelques mercenaires.

Quant à l'expression qui, dans la lettre que vous avez vue à Albeuve, après le vote du 30 octobre, aurait pu vous faire croire à l'antigouvernementalisme de M. Progin. Elle s'explique par le fait que M. Morard qu'elle visait, se considère comme étant le gouvernement dans la Gruyère. D'ailleurs, le personnage auquel la lettre était adressée en avait tant dit auparavant contre certains hommes du gouvernement, qu'un scandale en cette matière ne peut être chez lui que scandale pharisaïque.

Est-ce que maintenant on désarmera ? A mon avis, c'est déjà bien tard. "La Liberté" me fait rire lorsqu'elle nous rend responsable du mal qui s'est fait. Ne raisonne a-t-elle pas comme un brigand qui accuserait sa victime d'être la cause des coups donnés dans la lutte ? Si les choses s'étaient passées régulièrement, selon les vues du clergé et des délégués des communes, si l'on n'avait pas voulu à tout prix écartier une candidature digne du camp conservateur, le parti catholique de la Gruyère aurait remporté une belle victoire et bien des froissements auraient peut-être été oubliés.

"La Liberté" a beau nous taxer d'esprits peu éclairés, je ne sais si, même avec des lunettes à la Soussens, nous pourrions comprendre comment un certain personnage a-t-il pu déclarer publiquement le 25 octobre dernier, en présence de sept ou huit témoins dignes de foi, que M. Morard était libéral, que des lettres le prouvent, que M. Python est un autocrate voulant ruiner le canton, faisant arriver quand il veut des lettres de Rome pour tromper nos députés et leur faire voter des millions, que ce Python a fait mourir, pour raison d'Etat le cardinal Mermillod, etc comment le même personnage a pu se poser quelques jours plus tard comme défenseur de Mercie Python et Morard. S'il nous supposait ses sentiments, il était sans doute de bonne foi lorsqu'il vous affirmait le 30 octobre que la candidature Progin était une candidature antigouvernementale. Je sais qu'il existe des pièces intéressantes que je compte pouvoir à me procurer. Lorsque je les aurai, je voulais communiquerai, si vous le désirez.

En attendant, veuillez agréer M. Le directeur, une nouvelle expression de mon respect et de mes sentiments dévoués.
R. Bochud, curé

Cette lettre ne reçut aucune réponse directe mais des articles de "La Liberté" parus plus tard trouvèrent à son auteur qu'elle n'avait pas été reçue avec bienveillance et que M. Python acceptait mieux les éloges que la franche vérité.

Page 19

Avec ce défaut, le directeur de l'instruction publique terre pourra aboutir à une catastrophe. C'est le sort ordinaire des autocrates auxquels les flatteurs ne manquent jamais. Or, on sait ce que valent les flatteurs.

M. Le curé de Neirivue avait fait son école de recrues à Colombier en 1856, en même temps que M. Python dont il était l'admirateur. Il avait eu plusieurs fois avec lui des relations de confiance avec lui et ne pouvait s'expliquer son attitude dans les derniers événements. Déjà au lendemain de l'élection Progin, il s'en était ouvert à lui directement et avait été honoré de la réponse suivante :

Cher Monsieur,

Je m'empresse de venir réception de votre lettre du 6 novembre. Vos appréciations ont été sans doute excellentes et on ne peut qu'y rendre hommage.

Vos appréciations néanmoins ne paraissent pas très justes. J'aurais bien des observations à vous présenter. Impossible d'aborder une discussion par correspondance. Quand vous viendrez à Fribourg, il me sera très agréable de vous voir. Il nous sera loisible de causer de tout ce qui nous intéresse.

La situation telle qu'elle résulte de la journée du 6 novembre est fâcheuse. Elle réjouit grandement nos adversaires politiques dans tous les districts du canton. Pour moi, j'ai une consolation. Tout ce qui dépendait de moi a été fait pour conjurer la scission. Mon intervention a été méconnue des uns et des autres. Elle est critiquée aujourd'hui et pourtant j'avais pour but d'éviter un mal presque irréparable : tout ce qui a précédé les élections, les explications dont on nous sature en ce moment, tout cela est fort peu édifiant.

Tous les défenseurs de la cause conservatrice catholique, tous sans exception, sortent de diminués. Ils ont perdu de leur influence et de leur autorité. Voilà la vérité que vous reconnaîtrez plus tard, alors que le souvenir de la bataille sera plus éloigné.

Que devons-nous faire aujourd'hui ? Essayer de porter remède à la situation. À quels moyens de courir ? C'est là, la difficulté. Encore quelques campagnes de ce genre et il en sera fait du parti conservateur catholique. C'est ma conviction.

Agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très dévoués
Georges Python
Fribourg, le 13 novembre 1892

Voici maintenant que la réplique du curé de Neirivue mais qui ne fut pas expédiée, pour le motif a indiqué plus haut. Il devenait évident que M. Python recherchait l'écrasement et non un arrangement.

M. Le directeur,

Vous m'avez fait l'honneur d'une réponse. Je vous en remercie. Permettez que, en toute sincérité, j'ajoute encore quelques notes à ma précédente lettre. Je regrette de ne pouvoir descendre à Fribourg pour le moment. J'aurais cependant bien des ouvertures à vous faire.

1° je suis d'accord avec vous pour avouer que la dernière campagne nous a tous diminués, le clergé et le gouvernement. Mais à qui la faute ? A mon humble avis, si on avait maintenu la décision d'Albeuve tout ce serait bien passé. Il n'y aurait eu de mécontents que les habitants d'Albeuve et quelques « Morardistes » enragés. Les radicaux se restés coi et n'auraient pas eu l'occasion de faire la nique au gouvernement. M. Progin ne leur est pas sympathique du tout, quoiqu'on en dise.

2° M. Le doyen Dumas, comme je vous le disais, a joué un triste rôle dans cette affaire. Je regrette de falloir faire des révélations contre un confrère et un supérieur. Mais je le fais à un magistrat et dans un seul but : celui de leur enseigner. Ces révélations n'étant que l'exposé sommaire de ce qui a été dit dans la première partie de ce travail au sujet de l'attitude de M. Dumas avant le 6 novembre. Nous ne les reproduisons pas ici.

Page 20

Pouvons-nous nous taire en présence des violences de langage de "La Liberté" et de "L'Ami du Peuple" nous qui avons été joués ? Non ! Aussi la lettre de M. Le doyen sera-t-elle épluchée en gros et en détail. Tant pis pour son auteur. Il ose contester ce qui a été dit de M. Pie à Albeuve, mais il a répété à plusieurs reprises en présence de plusieurs témoins. Veut-il encore nous forcer de publier qu'il a oublié de présenter Krenger ou le curé de Romont ? Ce sont ces paroles.

Vous voyez, M. Le directeur, que nous sommes mécontents. Comment réparer le mal ? Par le calme d'abord. On dit que vous voulez aller jusqu'au bout en fait de violence, car il s'agit pour plusieurs fonctionnaires de l'Etat, d'une question de vie ou de mort, à cause de certains enchevêtrements financiers. Prouvez que ce n'est pas vrai en restant au calme. Que "La Liberté" et "L'Ami du Peuple" se taisent, autrement nous serons obligés de leur faire la guerre. Leur violence de langage, leurs accusations ouvertes ou masquées contre des personnes connues depuis longtemps et estimées, ne servent qu'à aigrir et augmenter le mécontentement.

Ensuite, il ne faut pas soutenir à outrance des fonctionnaires en défaut, comme on l'a fait pour les danseurs dans la Veveysse et pour notre président haineux. Avec cela et un peu de temps, les choses se remettront, espérons-le. En tout cas, un gouvernement réellement conservateur catholique pourra toujours compter sur nos braves populations, alors même qu'une fois quelques radicaux se serraient mit à leur remorque.

Je suis d'accord avec vous pour reconnaître que quelque campagnes comme celle qui vient de se faire et s'en est fait du parti catholique fribourgeois qui aura le sort de Charles le Téméraire. Cette première campagne lui a enlevé sa fortune, l'estime de gouvernement, le prestige du clergé, la confiance dans les journaux catholiques. Une nouvelle campagne lui enlèverait ses bataillons les plus fermes jusqu'ici, les paroisses les plus catholiques et les plus conservatrice et de la campagne. De là, à Nancy, il n'y a pas loin.

Pour en revenir à Alexis Robadey, le gouvernement ne tarda pas à reconnaître qu'il avait fait fausse route en lui accordant une si grande confiance et qu'il ne suffit pas pour être un bon courtier électoral pour être un bon fonctionnaire. On fut en effet bientôt obligé de le congédier.

Encore M. Le doyen Dumas -- L'Ermitage d'Albeuve

L'arrivée de 1893 fournit à M. Dumas l'occasion de se remettre en scène. D'abord, on a affirmé que le doyen d'Albeuve avait, au nouvel an, dit en chaire à ses paroissiens que l'évêque félicitait la population d'Albeuve de son attitude dans les dernières élections. Questionné sur ce point par M. Le curé de Neirivue, M. le vicaire général et le chancelier de l'Evêché répondirent pour ce qui concernait l'évêque, c'était absolument faux qu'il eut envoyé des félicitations à Albeuve. Ces messieurs n'avouèrent pas que M. Dumas eut reçu un blâme au lieu de félicitations mais le curé de Neirivue crut le comprendre en entendant comment le curé d'Albeuve était alors jugé à l'évêché.

À l'occasion du renouvellement de l'année, Jordan, curé d'Estavannens avait, par lettre du 2 janvier, présenté ses vœux à M. Le doyen, en même temps, il avait indiqué les motifs pour lesquels il avait apposé sa signature à la déclaration du clergé de la Gruyère, qui défendait "Le Fribourgeois" contre les accusations injustes de M. Dumas.

Page 21

Ce dernier ne répondait le 13 janvier :

Si je n'ai pas été surpris de voir certaines signatures au bas de la célèbre déclaration, je ne vous cache pas que j'ai été peiné d'y voir votre nom, car après 22 ans passés ensemble dans le même décanat, je ne m'attendais pas à voir un confrère, que j'ai toujours aimé et vénéré, prendre fait et cause pour un laïc une contre moi, cela d'autant plus que ma lettre ne s'adressait pas à mes confrères. Je l'ai écrite pour répondre aux attaques dont j'ai été l'objet dans "Le Fribourgeois". Vous aurez lu l'histoire des points sur les « i ». C'était mon droit et mon devoir d'y répondre et cela ne regardait pas mes confrères. C'était à messieurs Ackermann et à M. Progin de me répondre et non pas à d'autres.

J'ai donné à Mgr les motifs de ma défense et Mgr ne m'a jamais condamné. Les auteurs de la déclaration ne l'ont pas soumise à l'évêché et en cela, ils ont gravement manqué aux constitutions synodales. Autre chose est de répondre aux attaques des laïques comme je l'ai fait, autre chose est d'attaquer un doyen dans un journal. Le peuple en a été scandalisé. C'était un grand scandale en effet et des curés n'ont pas le droit d'exiger de leurs paroissiens la soumission et le respect quand eux-mêmes manquent si gravement à l'égard d'un supérieur qui est le représentant de l'évêque dans

le décanat.

Je ne me suis jamais prononcé publiquement en faveur de M. Progin. J'ai eu avec M. Dévaud et M. l'inspecteur un échange de lettres et à la conférence de Neirivue, j'ai dit que je ne voulais pas me mettre à dos toute la population d'Albeuve. Je voulais rester en dehors. J'ai critiqué alors certaines choses que je n'approuve pas encore et vous ne pourriez pas me dire que je vous ai recommandé à M. Progin.

A Albeuve, ce dernier n'a pas eu la majorité. La majorité était de 12 voix. Il y a eu un billet blanc. M. Progin n'a pu avoir que 11 voix et M. Musy 10. Le résultat a été nul comme l'a déclaré le lendemain, le président du conseil d'Etat M. Menoud. Du reste, personne ne pouvait supprimer la réunion des délégués à Bulle, et dès que M. Progin n'avait pas la majorité des 12 voix exigées par la loi, et il est évident que la réunion d'Albeuve ne signifiait rien. En outre, il était entendu que "Le Fribourgeois" ne parlerait pas de cette candidature avant la réunion d'Albeuve. C'est la proclamation du cercle catholique qui a été la cause de tout le mal.

Vous me dites que je n'ai pas prévenu mes confrères. Du moment que je n'étais pas prononcé pour M. Progin, je n'avais pas à les prévenir. Du reste, remarquez bien que ma lettre a parue après les élections de la Gruyère. Avant les élections, j'ai écrit une lettre pour dire qu'on pouvait voter en conscience aussi bien pour M. Musy que pour M. Progin. Je le maintiens encore ! Ma lettre a parue dans "Le Fribourgeois" signée de mon nom. Est-ce que les confrères n'ont jamais été assez prévenus de cette manière ? C'était le samedi. Est-ce que j'avais le temps de courir à droite et à gauche ? Dans ma lettre qui a provoqué la déclaration et qui a parue après les élections, j'ai constaté un fait : c'est que M. Progin a été nommé grâce aux 600 voix radicales de Bulle et de Charmey.

J'ai constaté que M. Progin avait en tout premier lieu remercié les radicaux de Bulle. Est-ce une calomnie ? N'est-ce pas se moquer du clergé que de dire que l'on est pour lui et en même temps accepter le concours des radicaux ? Je puis avec une preuve en main maintenir tous les points de ma lettre, même que la commune de Neirivue, qui avait offert gratis au mois de septembre la bourgeoisie à M. Progin avait exigé autrefois 1300 francs. Je pourrais même prouver que M. Jaquet, ancien doyen, n'était pas pour M. Progin. Il me l'a dit bien des fois. Je m'arrête ne voulant pas dépasser les limites de ma lettre. J'aurai encore à dire long sur ce sujet.

Nous voyons bien qu'aujourd'hui "Le Fribourgeois" est un second « Bien Public » et je fais des vœux pour que les signataires n'aient pas à se repentir. En supposant que M. Progin soit excellent catholique et si excellent conservateur, est-il infaillible ?

Page 22

Êtes-vous bien disposé maintenant en faveur de M. Jaquet, d'Echarlens, comme vous l'étiez avant de « Bien Public » ? En attendant l'avenir. Le temps est le meilleur des juges et je prendrai patience.

Cette question. On a répondu le bruit que je donnerai ma démission et même que je quitterai le décanat. Cela est faux ! Je n'ai aucun motif de quitter Albeuve. Je resterai. Nommé par mon évêque, c'est lui qui me dirigera, mais je prendrai de ses directions que ce qui me plaira.

Si je donnais ma démission, ce serait donner raison au "Le Fribourgeois", à M. Progin et aux signataires. Je ne le ferai pas. Ce n'est pas que je tiens à être doyen du décanat de Gruyères. Depuis deux ans, on a déjà eu quelques déboires. Il y en a qui ne savent pas ce que c'est que la soumission et le respect. Toute leur affaire est de semer la zizanie. Ce n'est pas là ce qu'on appelle l'esprit sacerdotal. A la fin de mon acte de nomination, voici ce qu'il était écrit : (4 lignes en latin que je ne relèverai pas ici).

Si les fidèles agissaient à l'égard de leurs curés comme certains prêtres à l'égard de leur doyen que dirions-nous ? M. Jordan ne releva pas tous les sophismes, toutes les faussetés, tous les illogismes renfermés dans la lettre de M. Dumas. Il aurait dû pour cela s'arrêter à chaque phrase, à chaque mot. Il aurait cependant pu lui dire : au lieu de prêcher le respect de l'autorité, vous feriez mieux de donner l'exemple. Ne disiez-vous vous pas, au moment où le curé de Lausanne était nommé évêque : je vais ce sera rien de plus de continuer. Ces paroles furent prononcées en présence de M. Le curé de Neirivue.

Le syndic d'Albeuve était aussi une autorité. Cependant, M. Dumas ne s'est pas plus gêné à son égard qu'à l'égard d'un simple polisson du catéchisme. D'après le récit de M. Joye, chapelain des Sciernes, un jour qu'il y avait séance de conseil, pendant la bâtisse de l'église d'Albeuve, M. le syndic Alexis Castilla osa soutenir une manière de voir contraire à celle de M. Dumas. Celui-ci en fut tellement irrité qu'il se jeta sur lui le serrant au collet. Les autres membres du conseil durent intervenir pour dégager leur syndic. Lorsque les laïcs se furent retirés, M. Le chapelain se permit de dire au curé d'Albeuve qu'il avait (la phrase manque)

Page 23

En entendant cela, M. Dumas menaça aussi son chapelain : « attention je suis prêtre. Vous connaissez votre droit canon. Et il le quitta. Les jours suivants, le M. Dumas alla se confesser chez lui. M. Niquille, préfet, Morard, président, Python conseiller d'Etat n'était-il pas aussi des autorités ? Cependant, on a vu comment M.Dumas les traitait en paroles et en écrits. D'ailleurs, s'il avait lui-même respecté ces constitutions synodales qu'il invoque en sa faveur, il n'aurait rien publié dans les journaux sans l'autorisation de l'évêque. S'il s'était montré plus juste, à l'égard de son prochain, la déclaration n'aurait jamais paru, puisqu'elle n'aurait pas eu sa raison d'être. Ceux qui l'ont écrite et signée ne l'ont fait qu'au vu de l'autorisation de se défendre donnée par l'évêque à M. Ackermann et l'évêque ne leur en a jamais fait aucun blâme. M. Dumas ne pouvait pas en dire autant.

M. Dumas trouve étrange que ses confrères aient prit la défense d'un laïc contre un doyen. Mais depuis quand les laïcs ont-ils moins de droit à la réputation, à l'équité que les doyens ? Si un doyen abuse de son titre pour noircir injustement d'honnêtes laïques, leur nuire dans leurs intérêts légitimes, n'y a-t-il pas plus de motifs et plus de mérite à défendre les innocents que s'ils étaient attaqués par un vulgaire coquin ? C'est tout ce qu'on fait les auteurs de la déclaration. Ils ont signalé et réprouvé les attaques injustes de M. Dumas dans sa lettre publique du 10 novembre 1892.

Le printemps de l'année 1893 était l'époque fixée pour la confirmation dans quelques paroisses de la Haute-Gruyère. À cette occasion, un incident futile, qui aurait passé inaperçu partout ailleurs, fournit à M. Dumas, l'occasion d'entreprendre une nouvelle campagne et de se remettre en évidence. Voici comment :

Page 24

Le 25 avril D, Mgr Déruaz devait se trouver à Neirivue et il avait visité la chapelle de l'Evi. L'un des jours précédents, deux filles étaient allées nettoyer la chapelle. Sans avoir demandé avis à leur curé, elles dépouillèrent la statue de la sainte vierge des médailles que la piété des pèlerins y avait suspendus. Inutile de dire que ces objets, par suite de l'humidité de la chapelle, ils étaient couverts de vert-de-gris.

Un malheureusement, parmi eux se trouvait un médaillon en forme de cœur venant d'Albeuve et contenant, paraît-il, la consécration des familles à Notre-Dame de l'Evi. En rentrant au village, après leur besogne achevée, les ouvrières rencontrèrent à leur curé lisant son bréviaire au-dessus de l'église. Elles montrèrent ce qu'elles avaient enlevé en témoignant de leurs bonnes intentions. M. Bochud leur dit : il est vrai que tout ceci n'a pas de valeur et défigure la statue. Cependant, il sera bon de remettre sa médaille à sa place, autrement on dira encore que nous l'avons enlevée par vengeance. Puis il continua son bréviaire et n'eut plus le temps de penser à ces bagatelles.

La disparition du médaillon ne tarda pas à être marquée par des habitants d'Albeuve et aussitôt une tempête s'éleva contre les gens de Neirivue, contre le curé en particulier. C'est ce que ce dernier apprit le jour de la Pentecôte par des hommes qui distribuaient l'argent de la confrérie du Saint-Esprit appelé pain de la Pentecôte. Agacé déjà par des propos calomnieux tenus contre lui par des gens d'Albeuve qui lui avait été rapportés, le curé de Neirivue, au lieu de remettre en place le médaillon d'Albeuve, ee renvoya à M. Le doyen avec les lignes suivantes :

M. Le doyen,

En nettoyant la chapelle, des filles de Neirivue ont à mon insu enlevé pour les nettoyer au village, les différents objets qui se trouvaient suspendus à la statue de la sainte Vierge, entre autres le coeur que voici. Il paraît que ce fait bien innocent et auquel j'étais absolument étranger, a procuré à des gens d'Albeuve, l'occasion de se faire force jugement téméraire et bavardages peu charitables.

Pour éviter le retour de choses aussi regrettables et condamnables, au lieu de replacer l'objet ci-joint à l'endroit qu'il occupait, je vous le renvoi et, à l'avenir, je ne permettrai plus qu'on suspende n'importe quoi à la statue de la Vierge. Elle se trouve plus honorée par la pratique de la charité chrétienne que par tout ce qu'on peut suspendre à ces images.

Veillez agréer, M. Le doyen, mes respectueuses salutations.

R. Bochud, curé

Page 25

M. Le doyen des répondit rien à cette communication. Dans quelques termes le porta-t-il à la connaissance de ses paroissiens ? Difficile de le dire ici. Ce qui est certain, c'est qu'on a appris quelques jours après, à Neirivue, que les gens d'Albeuve avaient décidé de ne plus se rendre à l'Evi et de reconstruire la chapelle de l'Hermitage, en en faisant la plus belle du pays, selon l'expression de M. Dumas. On n'avait pas d'argent, il est vrai, mais immédiatement les filles organisèrent une souscription. Les quêtes furent faites chaque dimanche. On improvisa un oratoire dans les ruines de l'ermitage et on s'y rendit en procession aux flambeaux presque chaque dimanche, dans la bonne saison. Le 13 août et le 3 septembre entre autres quelques paroissiens de Neirivue. En tendant la sonnerie d'Albeuve et voyant une ligne de feu le long de la Marivue, après la prière du soir, allèrent examiner depuis l'autre rive ce qui se passait. Ils entendirent M. Dumas qui, à l'endroit où devait célébrer la nouvelle chapelle, haranguait la foule et recommandait chaleureusement les

offrandes pour la construction projetée

C'était la saison des étrangers. Comme ils s'étonnaient de cette manière d'agir, on répandit qu'Albeuve avait à venger son honneur outragé, que le curé de Neirivue avait enlevé, par vengeance, un ex-voto placé par eux dans la chapelle.

Le futile incident du médaillon pris des proportions d'un événement extraordinaire. Bref, l'assassinat du président Carnot, les massacres d'Arménie, les fêtes du centenaire du bienheureux Père Canisius, furent à peine capables de dominer le bruit causé par l'événement du médaillon qui, comme valeur intrinsèque, ne valait pas cinquante sous.

Page 26

Notons aussi ici que les constitutions synodales que M. Dumas sait si bien citer en sa faveur, défendent formellement la construction et la transformation notable de chapelles, comme aussi une procession extraordinaire sans autorisation de l'ordinaire. Mais M. Dumas n'était pas homme à se laisser arrêter par si peu. L'expérience ne lui avait-elle pas appris qu'il n'avait rien à risquer d'user d'audace. N'était-il pas homme d'ailleurs à radicaliser l'évêque si ce dernier ne lui avait pas accordé carte blanche en tout.

Au printemps de l'année 1894 commencèrent les travaux et l'édifice a été mis sous le toit le 23 août. La population d'Albeuve s'était montrée, il faut l'avouer, pleine de générosité. Mais on croyait faire déplaisir aux gens de Neirivue et avec cela, on eut été capable d'efforts encore plus grands. En allant de commander la pierre de taille à Lessoc, le syndic d'Albeuve dit au maître-carrier qu'on voulait venger une injure faite à M. Le doyen.

M. Le doyen tint à montrer sa reconnaissance à la jeunesse en permettant, le lundi de la bénichon, le tirage au sort des filles, ainsi que leur entrée à l'auberge, musique en tête, ce qui n'avait jamais été autorisé précédemment. Mais le curé de Neirivue avait lutté fortement contre l'introduction de la danse dans sa paroisse et s'était, de fait, attiré quelques ennemis; motifs de plus pour M. Dumas de se montrer indulgent.

Dans la contrée, l'attitude relâchée de M. Le doyen à l'égard de sa jeunesse fut vite remarquée. C'est parce qu'on lui a aidé à bâtir sa chapelle, disait-on. Ses propos étant parvenus aux oreilles du rédacteur du "Le Fribourgeois", les rapporta dans son journal, sans nommer cependant la localité, mais en disant chaleureusement que les autorisations de danser avait été accordées à condition que la jeunesse contribuât à l'érection de la chapelle. Les mots « à condition » étaient évidemment de trop, puisque l'autorisation ne vint qu'après le concours fourni par la jeunesse. M. Dumas s'étant senti visé, déposa une plainte en calomnies contre "Le Fribourgeois" à la préfecture, demandant à connaître les auteurs du renseignement et une rétractation publiée dans les journaux qu'il désignerait. La rédaction eut peut-être battu en retraite sans une accusation injuste du plaignant, qui visait, paraît-il, le curé de Neirivue. C'est en tout cas ce que le Père Hilaire, capucin, affirma dans une cure, en disant : « on va le tenir cette fois celui-là ».

Page 27

Ces propos ayant été rapportés à M. Bochud qui se sentant est innocent. Celui-ci conseilla à M. Progin, rédacteur, de ne rien rétracter, de laisser aller la plainte au tribunal, mais de demander à l'évêché l'autorisation de citer comme témoin à décharge les curés de Lessoc, de Montbovon, de Neirivue et M. le chanoine Cottet, ancien curé de Montbovon. Ces messieurs diront ce qu'était la Bénichon à Albeuve antérieurement à la construction de la chapelle est ce qu'elle fut dernièrement. Les prêtres ne pouvant en vertu des constitutions synodales ni déposer une plainte ni faire citer en justice sans une autorisation spéciale de l'évêque, on verra bien si M. Dumas est en règle sous ce rapport.

L'évêché refusa l'autorisation demandée trouvant qu'il ne valait pas la peine de mettre le clergé sens dessus dessous pour si peu de chose et M. Dumas fut réprimandé pour avoir déposé une plainte sans y avoir été autorisé. M. Le doyen nia avoir déposé une plainte et l'incident fut clos.

Dans son numéro du 10 octobre 1894, le journal "La Gruyère" publiait ceci :

Nouveau pèlerinage

Qui ne connaît, ou a entendu parler de la chapelle de l'Evi, ce rendez-vous pieux de nos montagnards allant passer la saison dans ses vastes parages du Moléson ? Quelle vive impression ne subissaient pas les touristes lorsque, arrivé dans ces solitudes, ils entendaient subitement résonner sous les voûtes de ce sanctuaire, les accents du « Salve Regina » !

Malgré la création de nouveaux lieux de dévotion ayant un caractère plutôt « fin de siècle » ce sanctuaire de nos pères avait conservé tout son prestige. Aussi, cela ne faisait pas l'affaire d'un personnage de la Haute-Gruyère au caractère à la fois politique et religieux. Notre-Dame de l'Evi trônant trop haut, lui en voulait une à proximité de son village à lui. Notre-Dame de l'Evi faisait le bien sans grand tapage, lui en voulait une plus moderne et plus sensibles à la réclame. Aussi, malgré la situation obérée des finances son village M. Le curé d'Albeuve engageait-t-il ses paroissiens à reconstruire une

chapelle à l'entrée des gorges de la Marivue. Celle-ci étant presque achevée, nous entendrons sous peu causer de miracle....

Ces jours-ci, lors de la consécration de la petite église de Bonnefontaine, Mgr a proclamé que cette oeuvre était un besoin, qu'elle a été bien comprise et qu'il en sera toujours ainsi. Quand l'intention est pure et droite et l'abri d'égoïsme personnel.

Page 28

Que pense de ses paroles le promoteur de la nouvelle chapelle d'Albeuve ?

Voici maintenant la réponse de M. Le curé d'Albeuve. Elle parut dans "L'Ami du Peuple" du 25 octobre 1894. Le style est celui de M. Schouwey, curé de Grandvillard. Ils auront probablement arrangé leur tartines ensemble.

Sur un petit plateau dominant le village de Albeuve s'élevait jadis un modeste et fort antique oratoire, fondé dit la chronique, par la générosité d'un seigneur espagnol. Ce gentilhomme, fatigué d'une vie bruyante et pleine d'agitation, vint finir ses jours dans le calme et la solitude dans un ermitage adossé à la chapelle qu'il avait fait construire.

Qui d'entre nous, enfant, n'a entendu faire à ses parents ou grands-parents la description de cette maisonnette où, toujours d'après la chronique, se succédèrent plusieurs ermites. A la mort du dernier solitaire, nul, hélas, dans la contrée, n'envia la succession du pieux cénobite. La cellule inhabitée ne reçut plus aucune réparation et bientôt elle ne fut plus qu'une ruine. Il n'en fut pas de même de la chapelle. Des mains pieuses prirent encore le soin de son hôtel, au tableau aussi si touchant, dédié à Notre-Dame des Suffrages. Que de cœur se sont émus en contemplant Marie, dominée le gouffre de flammes au milieu desquels nageaient les âmes torturées par le feu expiatoire, tendant dans leurs bras vers la mère consolatrice qui laissait tomber sur elles une rosée rafraîchissante avec son sourire encourageant. Et qui, au lendemain d'un grand deuil, n'est venu, dans le cours des âges, au pied de cet hôtel, pour lui la résignation et pour l'âme en peine une prompte délivrance ? Quand on interroge les vieillards, les vieillards au cœur droit répondront.

Cependant, les hivers ajoutés aux hivers bâtirent en brèche les murs du vénérable sanctuaire où les personnes de tout âge aimaient se rencontrer le dimanche après les vêpres.

Un riche et pieux vieillard, voyant l'état du vétuste édifice, si cher au cœur de la population, offrit une somme d'argent pour la reconstruction de la chapelle. Aussitôt, on se mit à l'œuvre et le marteau démolisseur eut bientôt fait son travail. Ceci se passait au printemps de 1876. Arriva le désastre du 20 juillet et Albeuve se trouva privé tout à la fois de l'église et de l'ermitage. Il fallut d'abord parer au plus pressant et la reconstruction de la chapelle fut ajournée au printemps. Grâce à Dieu, grâce à l'énergie et au dévouement du plus grand nombre, l'ermitage, c'est-à-dire une gracieuse chapelle, s'élève à la place de l'antique oratoire. Le nouveau sanctuaire sera dédié à Notre-Dame de Lourdes.

Apparemment, cela ne fait pas l'affaire de Belzébut ! Lisez, si vous voulez vous en convaincre, "La Gruyère" patte-velue du 10 octobre. Pour un correspondant rageur, la reconstruction d'une chapelle est l'assouvissement d'une rivalité. Bien plus, le zèle déployé par certain personnage politique et religieux, est un zèle intéressé. On comprend quel personnage est visé Toujours ces trois aunes et demie de drap noir ! Si au-moins cette étoffe avait une autre nuance... rouge-gorge, trop voyant.... ? Rose ? Arrêtons-nous, au gris !! Ce que c'est de mesurer les autres à son aune ! Parce qu'on en éprouve du dépit, on voit tout en jaune autour de soi. On aime le métal sonnante et on voit tous ses semblables prosternés devant le « Moloch » du jour : l'argent.

Que le gracieux correspondant de "La Gruyère" sache que le personnage à qui il décroche flèche sur flèche, a des vues plus hautes que celles qu'on a l'air de lui prêter. Vrai est-il qu'il aurait bien fait, avant d'entreprendre les œuvres qu'il accomplit, d'aller exposer ses plans d'action, ses vœux et son projet au correspondant de la cancanière de Bulle.

Page 29

Ce penseur profond aurait été à même d'enseigner au personnage politique et religieux le vrai désintéressement, la pureté d'intention et l'économie ! Que l'auteur de l'article de "La Gruyère" se tranquillise ! L'ermitage, pas plus que par le passé, ne nuira à sa jeune sœur de l'Evi. L'une n'empêchera pas l'autre. Espérons que le cauchemar occasionné au correspondant de "La Gruyère", par la vue d'une chapelle, cessera bientôt et ce sera le commencement du miracle qu'il semble redouter : celui de sa conversion.

M. le doyen d'Albeuve, comme on a déjà vu, n'est pas très ami de la vérité lorsque celle-ci l'importune. Aussi, aime-t-il mieux les légendes auxquelles il fait dire ce qui veut que les documents authentiques, donc ce que dit l'histoire vraie de l'origine de l'ermitage d'Albeuve et de son fondateur, le seigneur espagnol de M. Dumas. L'acte que nous produisons n'était pourtant pas introuvable pour M. Le doyen puisqu'il se trouve aux archives communales d'Albeuve.

L'honorable commune d'Albeuve étant assemblée le jour daté des présentes, par devant icelle est comparu R. et dévot frère Jean Jacquenoud, ermite, lequel a prié l'honorable communauté lui vouloir faire quelques charités pour avec icelle

pouvoir construire dans le dit lieu un petit ermitage et lieu de retraite suivant son état; là-dessus ladite communauté a répondu au dit frère instant qu'il ait à apporter acte de nos souverains seigneurs et supérieurs de la ville et canton de Fribourg comme ils sont contents et qui permettent et entendent qu'on établisse un ermitage derrière la prédite communauté; en ayant la prédite mission, la prédite communauté est portée de volonté de contribuer au pieux dessein du dit frère, en lui fournissant la place est le bois pour construire les dites ermitage, s'entendant pour lui seul et sans conséquence. Laquelle communauté a commandé au notaire soussigné de lui expédier le présent acte, afin que le prédit frère instant en puisse faire exhibition en un lieu requis. Fait à Albeuve, sous clauses requises avec signature du notaire juré et soussigné, le 31 octobre 1706.

(signé : Georges François Pythoud, notaire)

LL. EE. donnèrent l'autorisation demandée le 8 novembre 1706. Celle-ci se trouve aussi aux archives d'Albeuve. L'allusion aux trois aunes de drap noir (voir plus haut) prouve que M. Dumas a accusé M. Geinoz, le directeur du Crédit gruérien d'être l'auteur de l'article paru dans "La Gruyère". Or, en ceci est encore il était dans l'erreur. Ni M. Geinoz ni personne de Neirivue n'était l'auteur ou l'inspirateur de cet article qui émanait de l'un des principaux collaborateurs de "La Gruyère", honnête bullois venu en promenade dans la Haute-Gruyère, l'un des jours précédents.

A l'époque des procès contre "La Liberté" celle-ci accusait M. Geinoz d'avoir prononcé des paroles hostiles au clergé, d'avoir dit entre autres que ce n'était pas trois aunes de drap noir qui lui feraient peur. M. L'avocat Grivet, cité comme témoin, déclarait tenir leur propos de M. L'avocat Morard qu'il avait entendu. Comme on lui demandait si M. Geinoz voulait parler de tout le clergé en général ou de quelques prêtres en particulier, le témoin répondit : « Je crois qu'il était question spécialement du curé d'Albeuve, à propos des dons pour les incendiés. » M. Geinoz et le comité avait réclamé. Geinoz M. disait : « il faut qu'il rende compte et ce ne sont pas deux aunes et demie de drap noir qui me feront peur. »

Comme on le voit en 1877, il s'agissait tantôt de deux aunes et demie tantôt de trois aunes de draps, ce qui rend les témoignages pour le moins douteux. Pourquoi en 1894 parle-t-on de trois aunes et demie ? Probablement parce que M. Dumas curé était devenu doyen ! Ou parce qu'il avait le temps de prendre de l'embonpoint. Ce qui heureusement ne rendra pas l'accusation plus certaine. En 1877, on s'est pourtant servi de cette accusation pour noircir M. Geinoz et pour le représenter comme ennemi du prêtre.

Page 30

A supposer que M. Le directeur Geinoz eut réellement prononcé les paroles incriminées, étant donné les circonstances, n'est-il pas 100 fois moins coupable que M. Morard qui ne se gêne pas de mal parler du clergé et dont les idées ne concordent pas avec les siennes ? Qu'on se rappelle seulement les paroles de M. Dumas à la conférence de Neirivue, et combien d'autres, qui se disent bons, baffouent le clergé qui n'est pas entièrement de leur bord ! Rapportons seulement ici le trait suivant : c'était en novembre 1892, au moment où venait de paraître la déclaration du clergé de la Gruyère hier, en réponse aux attaques injustes de M. Dumas. Au café gruérien à Bulle, quelques hommes du groupe Morard étaient attablés et passaient en revue les signataires de la protestation. Un radical, M. Jules Glasson, était assis à une table voisine, les écoutait. En sortant, il dit : « il y a plus de 20 ans que j'assiste à toutes les assemblées du parti radical mais jamais je n'ai entendu malmener le clergé comme je viens de l'entendre ici. » Toujours l'histoire de la paille et de la poutre !

Dans son numéro du 10 novembre, "La Gruyère" répliqua à "L'Ami du Peuple". Voici ses paroles :

Un peu d'histoire. Maintenant que le branle-bas de combat est passé est et le calme renaît même dans les colonnes des journaux, vous me permettrez bien de revenir sur un article publié dans "L'Ami du Peuple" du 25 octobre et intitulé : la chapelle dite de l'ermitage d'Albeuve. Le correspondant de ce journal écrit ce qui suit : sur un petit plateau dominant le village d'Albeuve..... (Je ne vais pas reprendre ici toute cette singerie.... Jean Pharisa)

Page 31

Il ne fut pas répondu à la réplique de "La Gruyère" qui aurait pu relever aussi le point dans lequel le véridique ... ?! correspondant de "L'Ami du Peuple" fait étalage du dévouement si désintéressé du vénéré doyen. Il n'a pas été difficile à M. Dumas d'être désintéressé sur son avoir personnel puisqu'il est arrivé à Albeuve avec sa malle pour tous mobiliers est que son avoir familial se montait à moins de zéro. Si, en plus d'une circonstance, il a pu faire montre de générosité, faire des pèlerinages de Rome et de Lourdes, fréquenter les stations balnéaires, c'est qu'on lui en a fourni les moyens. S'il a bâti à Albeuve une église grandiose ce n'est certes pas lui qui l'a payée et les albeuvois savent encore aujourd'hui ce que leur coûte la générosité et le désintéressement du vénéré doyen.

Le miracle du scapulaire

En apprenant l'intention de M. Le doyen de construire une chapelle, tous ceux qui le connaissent de près s'attendaient à voir de l'extraordinaire dans cette localité : vous allez bientôt le voir inventer un miracle, disait-on.... Le miracle fut inventé en effet. Mais comme on va le voir, le coup d'essai fut malheureux.

C'était le 20 juillet 1895, dimanche du scapulaire. Pendant la nuit, la cuisinière de l'hôtel de l'Ange, laquelle avait veillé tard pour préparer des pâtisseries fut prise d'une syncope. On appela en grande hâte M. Le docteur Pégaitaz qui pronostiqua un cas très grave : de sérieuses complications internes, rognons malades, une tumeur au ventre, etc. Voilà ce que crut reconnaître l'homme de la science. Si, contre toute attente, la maladie de se rétablissait, elle demeurerait probablement aveugle. M. Le doyen appelé également et croyant cette personne à l'extrémité crut bien faire de lui imposer le scapulaire malgré que la malade fut sans connaissance.

Un moment après, Alexandrine Bulliard reprenait connaissance et pouvait se confesser. N'était-ce pas un miracle dû à l'imposition du scapulaire par M. Dumas ? Ce dernier le crut ou feignit de le croire et le proclama à l'église à l'office du jour. Tout va bien qui finit bien dit le proverbe. Malheureusement, le miracle ne se termina pas bien pour la renommée de M. Le doyen ni pour celle de M. Le docteur car l'après-midi du même jour, l'arrivée d'un mort-né témoignait que, soit l'un soit l'autre n'y avait rien compris dans le cas de Mme Alexandrine Bulliard, née Couttet, à Saint-Martin, mariée depuis quatre ans et qu'on croyait ne pas pouvoir devenir mère.

Page 32

Quelques jours plus tard, cette dernière, rougissant peut-être d'être la miraculée d'Albeuve, quittait cette localité pour rentrer à Rossens.

A Albeuve, on pardonna vite à M. Le doyen sa bévue. Les gens d'Albeuve ont trop l'esprit patriotique pour favoriser ce qui jetterait le ridicule sur leur village. Ils rirent pour le moment, regrettant que M. Le doyen se fût trop pressé pour proclamer le miracle et le bruit qu'avait provoqué cette affaire s'apaisa. D'ailleurs, comme l'enfant fut enterré « sine cruce et lumine », vu qu'il n'avait pas été baptisé, la chose ne fut pas même connue de la jeune génération.

L'année 1896 se passa sans incident à noter dans ce travail pour ce qui concerne l'ermitage d'Albeuve si ce n'est que M. Le doyen, pour ne pas être seul à construire des chapelles inutiles, encouragea M. Auguste Thorin, son docile client, à en construire une aussi à Villars-sous-Mont.

Mais la chapelle de l'Evi continuant à être visitée malgré l'excommunication d'Albeuve, M. Le doyen Dumas eu recours à un procédé encore plus hardi que tous les précédents. Il se mit à imposer, comme pénitence, des pèlerinages à l'Evi, au confessionnal. Ce fut en effet la pénitence que reçurent, la veille de l'Assomption 1897 deux paroissiens de Lessoc : Maximilien Fracheboud et Albin Robadey qui est venus se confesser à Albeuve. Ceux qui eurent reconnaissance de ce fait crurent, peut-être à tort, à une manœuvre nouvelle de M. Dumas pour ridiculiser les pèlerinages de l'Evi.

Enfin, les deux chapelles de Villars-sous-Mont et d'Albeuve étant terminées, le doyen en fit la bénédiction les 12 et 13 septembre 1897. Les invitations furent triées sur le volet et il n'y eut que les favorisés de la plus belle nuance « libertarde » ou « tépelette ». Le 12 fut le jour de Villars-sous-Mont et le 13 celui d'Albeuve. Le Père Hilaire, capucin, fut l'orateur des deux jours. Un Villars-sous-Mont, son discours fut surtout un panégyrique de M. Auguste Thorin, le constructeur de la chapelle.

Page 33

A Albeuve, ce fut plutôt l'homme politique que le religieux que l'on entendit. Tel fut, en particulier, le sentiment de M. Breuil, ancien consul de France, alors en pension à l'Hôtel de l'Ange, à Albeuve. Il s'en ouvrit au curé de Neirivue après avoir entendu le Père Hilaire, disant qu'il ne pouvait pas comprendre comment en religieux pouvait compromettre à ce point son ministère. L'orateur, après avoir parlé de ce que Dieu et les hommes avaient fait pour la Sainte Vierge, énuméra toutes les chapelles de la contrée, sauf celle de l'Evi et de Lessoc.

Il parla ensuite d'esprits grincheux qui avaient voulu voir dans la chapelle nouvellement construite à Albeuve, un acte de rivalité. Il félicita la population d'Albeuve de son bon esprit politique et de son union pour la défense de l'excellent gouvernement dont la providence avait doté l'heureux canton de Fribourg, etc... le père Hilaire dédia la nouvelle chapelle à Notre-Dame d'Albeuve. Le public l'appelle la chapelle de la discorde ou aussi Notre-Dame de la discorde.

Les prêtres présents à Albeuve furent : en plus de M, le Doyen et de son chapelain, M. Python, le père Hilaire, MM. Amédée Castella, professeur au séminaire, Castella, curé de Praroman, Pythoud, curé de Lentigny, Schouwey, curé de Grandvillard, Lrevet, curé de Villars-sous-Mont, Gendre, recteur au Pâquier et Reichlen, aumônier de Marsens.

Dégomages

Ainsi que l'on a vu dans la première partie de ce travail, page 31, le dégompage devait être l'un des moyens dont se serviraient les auteurs de la division pour écraser le parti qui avait pour organe "Le Fribourgeois". M. Charles Chiffelle, receveur d'Etat à Bulle, fut la première victime sacrifiée à la vengeance des politiciens. Depuis sept ans, il faisait partie du conseil d'administration de la banque de l'Etat. Devenu gênant pour les amateurs d'opérations louches, il fut éliminé ou plutôt dégommé le 30 décembre 1892. "Le Fribourgeois" du 4 janvier 1893, disait, au sujet de ce dégompage : les uns prétendent que l'on a fait expier à M. Chiffelle ses accointances avec "Le Fribourgeois" et M. Progin. La première des flèches que l'on disait avoir dans le carquois aurait donc été dirigée dans l'ombre contre M. Chiffelle ?

Page 34

Dans ce cas, l'archer a certainement fait une victime innocente, car si M. Chiffelle était financier, il n'est pas un tribun. C'est presque une vérité de Lapalisse, car le financier et le tribun ont des têtes que l'on ne peut guère loger sous le même bonnet. On a donné un autre prétexte de dégompage. M. Chiffelle serait accusé d'avoir fait connaître au « Fribourgeois » un prétendu prêt de 120 000 francs ! Franchement, si nous avions appris cela d'un homme aussi bien placé que lui pour savoir l'exacte vérité, nous aurions été beaucoup moins discrets.

Bref, le proverbe dit que quand on veut noyer un animal on le trouve galleux ! La brusque volte-face à signalée ne peut en définitive, atteindre que ceux qui ont été les promoteurs, car

- 1° M. Chiffelle a pour lui l'estime, les sympathies et les regrets des citoyens soucieux de la bonne marche des affaires publiques.
- 2° le dégompage d'un administrateur irréprochable et incorruptible ne doit pas être de nature à augmenter la confiance du public. Dieu sait pourtant si elle est nécessaire à une époque de bourse, de spéculation et d'argent, ou, grâce au triste spectacle de la France, le soupçon pénètre partout ; où l'on ne parlera bientôt plus que de pots-de-vin, de tripotage et de corruption.
- 3° Si, par vengeance contre "Le Fribourgeois", il faut sacrifier des armes de la valeur de M. Chiffelle, en avouera que l'on nous frappe en bonne société. Le plus bel éloge que l'on puisse faire du « Fribourgeois » c'est de signaler dans son entourage des citoyens dévoués aux intérêts moraux et matériels du canton, car dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Une deuxième victoire fut M. Casimir Niquille, préfet de la Gruyère. On a vu à la page 20 de la première partie de ce travail que M. François Philipona, greffier du tribunal, disait à Albeuve, le 29 octobre 1892, en parlant de M. Le préfet : « Nous le dégommerons ». Nous avons entendu aussi les menaces de M. Python, page 24 : « sachez que les préfets ne sont pas inamovibles ». Ces menaces devaient se réaliser en 1893. Comme d'autres, M. Niquille aurait probablement été jeté par-dessus bord, sans qu'on eut égard à ses mérites passés ni au courage qu'il avait montré en se déclarant ouvertement conservateur et catholique pratiquant, s'il n'avait eu pour appui M. Le chanoine Quartenoud, rédacteur de "La Liberté", son beau-frère. M. Niquille fut donc nommé receveur général d'abord et ensuite inspecteur général des forêts et domaines.

Page 35

Son successeur à la préfecture de Bulle fut M. Louis de Weck, jeune homme appartenant à une excellente famille, mais malheureusement sans expérience. Son frère avait été peu auparavant vicaire à Bulle où il avait laissé le meilleur souvenir. Le nouveau préfet fut donc bien accueilli, même du camp « fribourgeoisiste » qui espérait trouver en lui un magistrat honnête et impartial. Malheureusement, la déception fut complète et d'autant plus complète que l'on ne tarda pas à remarquer à côté de l'honnête chrétien, un politicien sectaire. M. Weck se crut obligé de se faire l'exécuteur de toutes les basses manœuvres ordonnées par la coterie tépelette pour écraser le mouvement de restauration fribourgeoisiste. Citons quelques faits :

En 1895, au mois de mai, à l'occasion de la Bénichon de Neirivue, qui se passait précédemment sans danse publique, le nouvel aubergiste, Irénée Barbey, de Morlon, poussa quelques jeunes gens à organiser une danse. Ayant eu vent du projet, M. Le curé de Neirivue crut devoir renseigner confidentiellement M. Le préfet, lui recommandant de ne pas autoriser cette nouveauté contraire à la loi, pour laquelle d'ailleurs le conseil communal de donnerait pas son préavis. Sans se compromettre en rien, le préfet n'avait donc qu'à répondre en cas de demande d'une autorisation qu'il ne pouvait pas l'accorder, que c'était illégal, d'autant plus que les demandeurs ne pouvaient exhiber aucun avis favorable émanant de l'autorité communale. Au lieu de cela que fit-t-il ? Pour discréditer le curé, il eut soin de dire aux délégués des danseurs : « c'est illégal, d'ailleurs M. Le curé m'a écrit. Il ne veut pas de danse et que j'en donne la permission. »

Ne pouvant pas se venger du curé, les mécontents cherchèrent à se venger de l'autorité communale qui avait refusé le préavis demandé. À cet effet, ils se mirent à l'accuser d'irrégularités dans son administration. Il firent rédiger un acte d'accusation qui fut signé par les danseurs et tous les mécontents que rencontre toute administration soucieuse de la bonne marche des affaires. Les signataires, une quinzaine, reçurent tous immédiatement, émanant de la préfecture, l'appel suivant :

Page 36

Vous déplorez depuis un certain temps, avec nous, les entreprises de quelques agents de division contre l'unité et contraint les traditions du parti conservateur catholique. Au mépris des avertissements du comité central conservateur, donné sous la signature du vieux chef et, déjà à Posieux, tenait le drapeau, quelques hommes ont continué à grouper les mécontents, les anciens tenants de l'opposition libérale, pour essayer de disloquer notre parti et de mettre en question toute notre organisation politique.

C'est spécialement notre beau pays de Gruyère que ces novateurs en choisi comme champ de leurs regrettables expériences ; la Gruyère, qu'en 1886, nous n'avons pu arracher à la coalition radicale libérale au prix de tant d'efforts et de sacrifices. Émue à juste titre des dangers de cette situation, la députation conservatrice de la Gruyère a tenu conseil et a décidé entre autres mesures de défendre la fondation d'un cercle conservateur à Bulle.

Pour déférer à ses vœux, aussi bien que pour consolider le parti conservateur gruérien, nous avons voté et organisé le cercle qui sera inauguré le 6 juin prochain. Nous estimons qu'à cette occasion, il est opportun de convier à un banquet un certain nombre de représentants du vénérable clergé, de la magistrature ainsi que nos frères d'armes des autres cercles. De la sorte, nous revivront ensemble les heures d'enthousiasme du banquet de 1886 qui a été le prélude et le gage de notre victoire de la même année.

De tous côtés, l'on nous assure un concours important à cette fête de famille où nous trouverons la trilogie du clergé, des magistrats et du peuple, cette union harmonieuse qui a toujours constitué la principale force de notre cause. Ce spectacle sera certes plus noble et plus fortifiant que celui des séparations, des antagonismes irréductibles rêvées par le groupe de la dissidence et affirmera mieux l'étroite solidarité qui existe entre les conservateurs des différents districts.

Le 6 juin, nous répèteront une fois de plus comme au meilleur jour de nos annales : « Vive le clergé ! Vive les magistrats ! Vive le peuple ! ». Nous vous prions vivement, Monsieur, de bien vouloir nous réjouir de votre présence et d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bulle, le 24 mai 1895. Le comité conservateur du district de la Gruyère. (suivent 8 signatures)

Le 15 novembre suivant, le préfet avoué aux cœurs et de Neirivue qu'il avait soutenu les mécontents de l'endroit afin de faire comprendre à leurs supérieurs, qui faisait opposition au gouvernement, ce que c'est que l'opposition. À cela, les danses en mémoire du 6 novembre 1897, établissant que le conseil communal de Neirivue a été depuis 1895, de la part de certains hommes du pouvoir, l'objet de vexations que rien ne justifie. Cette autorité répondait : » Nous nous permettons de dire à M. Le préfet que nous n'avons jamais fait opposition au gouvernement comme tel, c'est-à-dire exerçant les attributions que lui confère la constitution de notre canton. Nous observons les lois, contribuons aux charges publiques et nous le défendrons chaque fois qu'il prendra des mesures capables de se procurer les biens matériels, moraux et religieux du pays.

Page 37

Par exemple, quand nous a-t-il dit de laisser le plus qualifié pour prendre le moins qualifié ? D'ailleurs dans le cas dont il s'agit, M. Python n'a-t-il pas déclaré, en répondant à l'interpellation Biemann, que le gouvernement ne s'était pas occupé de cette élection et que la plupart des fonctionnaires avaient travaillé pour M. Progin ?

Si l'année dernière, nous avons été du côté des indépendants, nous en avons le droit sans faire injure au gouvernement, croyons-nous, et même après ce qui venait de se passer, nous estimons que nous en avons le devoir. Mais, est-ce apprendre le respect de l'autorité que de venir soutenir dans nos communes ceux qui s'insurgent contre le curé ou contre le conseil communal, lorsque ces deux autorités travaillent à faire observer les lois, à éloigner les plaisirs dangereux ? Est-ce là faire acte de bon gouvernement ? Est-ce l'estime, l'amour du gouvernement ?

Est-ce que des faits comme ceux que nous prenons de relater font honneur au pouvoir dont ils émanent ? Nous laissons à ceux qui prendront connaissance de ce mémoire le soin de répondre.

Le 9 août 1896 avait lieu l'élection partielle dans laquelle M. Jolliet était le candidat du groupe fribourgeoisistes et M. Murith, candidat du gouvernement. Lorsque le secrétaire communal communiqua à M. Le préfet le résultat de Neirivue, il en reçut comme remerciement le compliment suivant : « Je vous félicite d'avoir soutenu Bielmann ! » En même temps, on entendait au téléphone une conversation entre l'avocat Chassot et M. Le préfet. Celui-ci se vantait depuis Albeuve d'avoir beaucoup travaillé à Estavannens, à Grandvillard, à Lessoc et à Montbovon. Le préfet le annonçait une majorité de 300 voix en faveur de Murith et il ajoutait triomphant : « nous allons tenir ces gaillards ! »

M. Weck ne peut pas jouir longtemps de son triomphe. Le 6 décembre suivant, c'est en effet la liste tout entière du "Le Fribourgeois" qui l'emportait à 250 voix de majorité sur celle des gouvernementaux et peu après, le jeune préfet fut consolé de tous ses déboires en quittant Bulle pour entrer dans la capitale, où M. Python le récompensait de sa docilité en lui donnant un fauteuil de conseiller d'Etat.

M. Weck personnifiait ces hommes à deux consciences, le fléau des pays catholiques. Irréprochable comme homme privé, de manière à s'attirer toute la confiance des simples, bons à tout faire ou à laisser faire comme homme politique, suivant les caprices du maître. Ce qui est le plus pur libéralisme pratique. Les vrais libéraux ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

Page 38

Le troisième dégomme fut celui de M. Progin. En 1892, MM. Python et Menoud, conseillers d'Etat s'étaient engagés à travailler eux-mêmes et à faire travailler pour le parti gouvernemental en faveur de la candidature Progin si ce dernier acceptait les fonctions d'inspecteur secondaire en échange de celle d'inspecteur primaire qu'il possédait depuis 1881. Cette promesse fut décisive pour M. Le préfet Niquille il avait reçue. Aussi fit-il pression sur M. Progin pour obtenir un consentement, afin d'éviter la lutte, disait-il. M. Progin accepta, mais la promesse fut violée le jour même, comme on l'a vu.

Le nouvel inspecteur des écoles secondaires n'occupa longtemps son poste malgré tout le soin qu'il mit à remplir les charges. Il dut attendre près d'une année son traitement et la direction de l'instruction publique ne répondait pas à ses communications. Elle affectait de l'ignorer. Force lui fut donc de donner sa démission. Comme inspecteur primaire, il fut remplacé par François Oberson et comme inspecteur secondaire, par M. Sousens, rédacteur de "La Liberté".

M. Oberson, issu de nos pauvres familles d'Estévonnens, avaient-ils faire ses classes de collège grâce à l'appui de M. Menoud, curé de Vuisternens, de M. Torche, directeur de l'orphelinat de Montet et avec les secours que reçoivent les aspirants à l'état ecclésiastique. À la fin de son collège, il fit son école de recrues à Lausanne où un jour, il fut pris d'une fièvre chaude, quitta la caserne, et vint se déshabiller sur les bords de la Veveyse et fut enfin reçu, dans le costume d'Adam à l'Hospice de Châtel.

Malgré cette aventure, grâce à ses protecteurs, il fut encore reçu au séminaire de Fribourg où il peut rester jusqu'à la fin de la quatrième année, c'est-à-dire jusqu'à la veille des ordinations. Une retraite qu'on lui fit faire chez les pères de Lully qui ne reconnurent chez lui aucune vocation à l'état ecclésiastique et le força à rentrer dans le monde.

M. Torche, continuant à s'intéresser à lui, il le recommanda à M. Python qui le plaça d'emblée à la tête de l'école régionale de Cottens, où le jeune maître ne tarda pas à se marier avec l'institutrice de Granges-de-Vesin. Ce mariage ne fut cependant pas improvisé. Sa préparation fut même la lumière providentielle qui permit à M. Oberson de reconnaître sa vraie vocation. Disons-en quelques mots :

Pendant ses vacances de séminariste, M. Oberson trouvait toujours table et logis chez les orphelins de Montet où M. Torche l'employait parfois à faire des commissions dans le voisinage. Une de ces commissions l'envoya à l'école de Granges-de-Vesin. Il paraît que l'entrevue fut très polie et peut-être même affectueuse. Ce qui est certain, c'est que Monsieur n'oublia pas Mademoiselle, ni celle-ci Monsieur. La correspondance entretint les bonnes relations entre le séminaire et l'école voisine de Montet à l'insu de M. Torche, cela va sans dire. Depuis la sortie du Séminaire, elles devinrent plus fréquentes. On s'écrivait seulement tous les deux jours. Ainsi que l'avoua la demoiselle à l'investigateur curée d'Aumont. De plus, une fois installé à Cottens, M. le Directeur étant maître chez lui, crut ne pas faillir à un devoir en s'accordant quelques promenades dans la Broye, malgré le curé d'Aumont qui criait au scandale. Il arriva même à l'ex-séminariste d'être en retard pour prendre le train du retour, tant le temps de l'entrevue lui avait paru court, et de falloir passer la nuit à Cugy. Bref, le mariage s'étant fait promptement et honnêtement, M. Oberson se trouvait de taille à mettre

au pas le turbulent Progin, et même, au besoin, ses anciens condisciples du séminaire, n'ayant réussi qu'à devenir curés, alors que lui était devenu gros personnage, grand orateur des assemblées populaires où l'aplomb supplée au bon sens, correspondant assidu de tous les bons journaux du pays, de "L'Ami du Peuple" en particulier, enfin, jouissant de toute la confiance de M. Python.... Ce que M. Oberson fit pour les écoles ne compte guère. Par contre, ce qu'il fit pour envenimer les esprits dans la Gruyère est considérable. Les articles les plus acrimonieux, les correspondances les plus agaçantes qu'aient publiés les journaux du No 13 venaient de lui.

Page 39

À la suite d'une crise de folie furieuse, M. Oberson dû être enfermé à Marsens et M. Python se vit obligé de donner un successeur à son protégé. Quant à M. Soussens, on sait qu'il fut obligé de quitter la France à cause de désagréments que lui suscita sa conduite à Gimont où il était professeur. Ainsi, sa manière de présenter les nouvelles du pays lui a mérité le surnom de « père du mensonge ». On pourra se faire une idée de sa conduite privée par ce fait que relate M. Progin, dans son journal privé le 2 septembre 1900. Jules Marilley, les ouvriers à La Tour, me dit que son oncle Soussens a eu un garçon avec sa tante, soeur de son père. La tante a disparu mais le garçon est venu à La Tour demander des nouvelles de sa mère. Ce garçon a 21 ans, il a fait son service militaire. Tout enfant il avait été déposé par ruse chez Soussens et abandonné. Soussens l'a fait élever par la commune de Remaufens.

Le 13 mars 1893, lors de sa première visite à l'école de Neirivue M. Oberson inspecteur dit à la cure, en présence des curés de Lessoc et de Neirivue que M. Soussens mais avait répondu, lorsqu'il lui demande comment il pouvait s'occuper du "Le Fribourgeois" à propos du pèlerinage des Marches : « vous croyez qu'il n'y a que leur "Le Fribourgeois" ? Vous ne savez donc pas qu'il y a derrière lui tout le clergé de la Gruyère ? » en attaquant le journal, c'est donc le clergé de la Gruyère que Soussens voulait attaquer. On sait qu'il mourut subitement aux latrines. On dit même qu'ayant voulu vomir, il resta la tête dans le trou. Le proverbe a pu être vrai pour lui comme pour les autres « celui qui mange du prêtre en crève ». Soussens avait non seulement mangé du prêtre mais encore de l'évêque et du cardinal.

Et voilà les hommes au moyen desquels M. Python se proposait, au nom de la religion et des bons principes, de convertir la Gruyère à son idéal ! Furent encore des gommés et M. Moret, contrôleur des routes, M. Remy, débiteur de sel à Bulle et une foule d'autres employés subalternes. Au moyen de ce procédé et d'une guerre à mort faite au "Le Fribourgeois" ce grand homme espérait bien parvenir à ses fins. Pas de conciliation mais une soumission pure et simple ou l'écrasement, comme M. Le chanoine Quartenoud le disait son beau-frère Niquille après la réunion de Romont, le 19 avril 1893.

Griefs et demandes des fribourgeoisistes en 1893

Nous avons vu que en 1892, le parti de M. Progin se défendait d'être antigouvernemental et c'était très vrai, comme nous l'avons déjà démontré. Mais à mesure que le gouvernement se montrait plus acharnés à seconder M. Python dans son travail d'écrasement, à mesure que les fautes financières surtout des gouvernants se multipliaient, l'animosité de l'opposition conservatrice croissait aussi. Voici quels étaient en 1893 les principaux griefs et les principales demandes de l'opposition conservatrice de la Gruyère. Nous les trouvons énumérés dans un mémoire préparé par M. Progin, pour le comité cantonal. S'il n'a pas été remis, c'est qu'on a craint un parti pris impossible à vaincre. Nous publions ce mémoire in extenso :

Page 40

Au comité cantonal du parti conservateur Fribourg
M. Le président,

Nous avons appris que le durant la session du grand conseil, dans une assemblée des députés conservateurs de nos différents districts, le comité cantonal s'est reconstitué sur les bases établies en 1881, base à nous imparfaitement connue jusqu'à ce jour et dont nous aimerions avoir un exposé authentique et complet.

Nous savons aussi que le même comité s'est occupé de la situation politique de la Gruyère et a pris une décision concernant le journal qui porte à Bulle le titre "Le Fribourgeois", organe des conservateurs gruériens le moment nous semble dès lors favorable pour exposer dans un mémoire détaillé les griefs du groupe que nous représentons, de formuler nos prétentions, de proposer les moyens à prendre selon nous, pour ramener l'unité dans le sein du parti conservateur gruérien.

Au moment d'entreprendre ce travail, nos pensées et sont dégagées de tout esprit de rancune et d'animosité personnelle. Nous avons agi jusqu'à ce jour en vue du bien. Nous voulons travailler encore dans la même attention. C'est donc pour servir les intérêts, à nos yeux bien entendu, de notre cher pays que nous adressons de ce mémoire, que nous parlerons dans toute la sincérité de notre cœur, persuadés avec M. de Mun que la franchise est la meilleure des habiletés, que c'est un faux patriotisme de s'illusionner volontairement sur l'état de son pays, que c'est mieux le servir de signaler les germes de décadence qui la menacent pour chercher le remède, que de se faire le complice de ceux qui l'étourdissent pour le tromper.

Nous devons prononcer et des noms, signaler des personnalités en vue. Nous le ferons parce que c'est nécessaire dans les limites strictes de cette nécessité. Nous ne signalerons rien qui ne soit démontré ou appuyé par des faits. Notre situation est d'ailleurs un peu celle qui a inspiré l'auteur de la vie de Garcia Moreno disant : l'homme qui se défend contre un injuste agresseur n'a pas à répondre à des blessures qu'il lui inflige. M. Le président et député Morard dont nous aurons particulièrement à parler, nous a justifié d'avance par les paroles et qu'il adressait à M. Jaquet le 26 juillet 1884. Je voudrais pour l'honneur de M. Jaquet taire toutes ces choses, mais il ne s'agit point ici de personnalités, il s'agit de la défense de la cause conservatrice catholique. Alors, je ne m'inquiète plus dans la lutte des titres et qualités de l'adversaire, pourvu que j'aie fait mon devoir en bon et loyal soldat et usé de mon droit de légitime défense. Enfin, notre exposé est confidentiel. On doit pouvoir parler à cœur ouvert entre amis. Les divisions de ce travail se présente de manière naturelle dans l'ordre suivant : 1° Nos griefs 2° Nos demandes

Nos griefs

Il faudrait, pour formuler ses griefs en plein, refaire à toute l'histoire de notre vie politique depuis 1881, date de la défaite du parti conservateur gruérien. Cette histoire est écrite. Elle verra le jour en son temps. Bornons-nous à signaler rapidement aujourd'hui les fautes principales commises par le groupe conservateur de notre district ou par des personnalités les plus en vue de ce groupe. Nous ne parlerons pas des faits antérieurs à 1886, date de notre revanche électorale.

La dissolution du comité de rédaction "Le Fribourgeois" à partir du 31 décembre 1886. "Le Fribourgeois" avaient préparé et assuré la revanche conservatrice le 6 décembre 1886. Il fallait garder cet organe et non l'abandonner pour des motifs futiles de paresse, de jalousie ou d'antipathie personnelle, ni même pour des raisons de finances, car le journal alors pouvait faire ses frais.

Page 41

Le soir du 23 décembre 1886 à au moment de la dissolution du comité quelqu'un se mit à dire : vous venez de commettre la plus grande faute et qui se sont faites depuis longtemps dans l'action politique des conservateurs de la Gruyère. Les événements ont montré combien ces reproches étaient fondés.

La retraite de M. Duvillard comme président de l'union gouvernementale et la nomination de M. Morard pour le remplacer. M. Duvillard a motivé plus tard sa détermination par la parole suivante : je me suis retiré du comité politique par dégoût et pour n'avoir pas la responsabilité des défaites prochaines à prévoir. Je ne suis pas secondé. Ces hommes n'ont plus de tenue ni de dignité. Il n'y a plus de plaisir. Autrefois, en avait des magistrats qui savaient garder leur rang et qui signifiaient quelque chose. Que le président se dépêtre tout seul. Il verra si c'est facile.

Quant à M. Le Morard, il n'avait pas plus alors qu'il l'a aujourd'hui le caractère et les qualités d'un chef de parti. Il n'avait pas su conduire la barque conservatrice à bon port en 1881 et 1882. Il la dirigea si maladroitement depuis 1887, que nous allâmes d'écueils en écueils jusqu'à l'abîme de la scission. Les radicaux avaient fait un effort sérieux en 1891 et nous étions défaits.

L'introduction dans les rangs des membres ou dans l'assistance habituelle des cercles catholiques de Bulle d'hommes irréguliers et tarés dont la présence froissait et humiliait les anciens membres fidèles, les éloignaient de l'association. Aux observations faites contre cette pénétration indigne d'une bonne société, il a été répondu : il suffit d'avoir des individus qui votent bien et ceux-là voteront avec nous.

La désertion presque complète du cercle par les principaux chefs du parti cela dès 1887. M. Duvillard restait ordinairement dans son café et l'opinion générale qu'il s'y tenait pour attirer et retenir la clientèle. M. Morard qui avait eu une difficulté avec la concierge, ne venait au cercle qu'avant ou à l'approche des élections ou bien lorsque un conseiller d'Etat se trouvait à Bulle. Le public s'éloignait ainsi du cercle où il ne se trouvait plus les hommes considérés comme dirigeants du

parti. Nous signalons ce fait pour contribuer à établir que nous sommes sous l'emprise d'un régime personnel, capable de sacrifier la marche de la politique à une simple chicane avec une femme.

Les observations des règles stipulées dans les statuts de l'union gouvernementale pour l'alimentation de la caisse électorale, pour la présentation des candidats aux places vacantes, pour les deux élections survenues en 1887 et pour les réunions régulières des délégués dans les différents cercles.

L'introduction d'un système d'autoritarisme personnel toujours plus accentué, accompagné d'une intrusion maladroite de M. Morard dans le domaine spécial des administrations particulières : préfecture, recette, école, journal, etc...

Les maladresses commises en 1898 par quelques membres du comité à propos de la liberté de commerce et de la question scolaire bulloise. Une déclaration incorrectement préparée est qualifiée plus tard de vilénie par M. Grand fut lancée dans la "La Liberté" froissa profondément une partie du groupe conservateur. Une polémique insensée fut soulevée à propos d'améliorations scolaires approuvées et louées par M. Le directeur de l'instruction publique. Ces deux faits, sans grande signification à distance ont contribué plus que bien d'autres à élargir le fossé et de la séparation déjà creusé par le travail maladroit d'avant.

Les polémiques injustes suscitées au "Le Fribourgeois" pour des opinions absolument libres et inoffensives à propos de l'enseignement agricole et dans les écoles régionales. Les amis du « Fribourgeois » très nombreux alors virent dans ces polémiques le début d'une action concertée pour affaiblir notre organe au profit de "La Liberté" et de "L'Ami du Peuple" et assistèrent en effet à un travail actif dans ce sens. C'était un pas de plus vers la séparation.

Page 42

Les propos tenus à différentes époques à l'adresse du clergé de la Gruyère : le clergé ne comprend rien à la politique, nous ferons des élections sans lui. Il faudra que les jurés se soumettent, le parti conservateur est assez fort maintenant pour se passer des curés, si nous voulons, nous reprendrons cette affaire et nous la ferons passer malgré les curés, etc

Les critiques imprudentes et injustifiées qui ont assailli M. Niquille dès les premiers temps de son administration comme préfet, l'opposition qui a été faite dans la Gruyère sans tentative sérieuse d'entente préalable, lors de la nomination d'un greffier du tribunal, les menées et les paroles ridicules, haineuses, mensongères qui ont précédé et suivi les élections du 6 novembre 1892, en particulier les articles de "La Liberté" à l'adresse de M. Le curé de La Tour, articles farcis d'exagérations, d'interprétations fausses, de suspicions inexplicables, toute chose contre lesquelles nous protesterons toujours au nom de la dignité et de la vérité .

Nous avons comme développement de chacun de ces points, des paroles et des faits, le tout suffisant à démontrer que les prétentions, l'étourderie et la capacité politique d'un seul homme ont ébranlé une situation devenue forte en 1886 et qu'on aurait rendu imprenable par une action prudente, condamnables et persévérante, fondée sur un principe plus relevé que celui de l'intérêt personnel et du succès électoral par l'achat de la pression.

Mais il y a plus. Nous voyons s'affaiblir et disparaître peu à peu les qualités qui distinguaient les vieux gruériens : loyauté, fidélité à la parole donnée, pratiques religieuses sincères, le respect du prêtre, les ardeurs au travail, l'économie. La Gruyère a été le théâtre de catastrophes financières inouïes et de crimes nombreux. Le projet de rétablissement de la peine de mort part de la Gruyère et a pour motifs des faits horribles survenus surtout dans notre district. Les auteurs du projet sont des hommes qui niaient il y a quelques années notre affaiblissement moral et s'élevaient contre la prétention que le rétablissement de la peine de mort était nécessaire.

Or, nous n'hésitons pas à attribuer cette décadence morale à trois causes principales :

La justice mal administrée, un système électoral démoralisateur, la spéculation financière de la part d'hommes revêtus de la dignité de juges du peuple. L'exemple de l'âpre poursuite du bien donné par certains mandataires trop impatientes de parvenir à la fortune.

La justice élève les nations, l'injustice les abat. Cette vérité est mise en présence des abaissements de l'heure actuelle est déjà un enseignement insuffisant. Notre peuple a d'ailleurs le sentiment que la loi et le droit ne dictent pas seuls tous les arrêts. Il n'a pas de confiance et se trouve dans la situation décrite par les paroles suivantes d'un auteur :

Quand un peuple a perdu la confiance au point de préférer souffrir l'injustice en silence que de recourir aux magistrats, la décadence est grande et la ruine prochaine. Or, nous pourrions multiplier les indications de faits non portés en justice

par méfiance et découragement, comme nous sommes en mesure de citer des cas graves où des arrêts ont été influencés par des agents autres que le fait et le droit. D'ailleurs, quand le premier magistrat n'a pas la réputation de bon jugement, ce désintéressement d'intégrité et d'impartialité qu'exige la confiance et le respect, tout est dit.

Nous devons signaler ici, nous réservant d'y revenir dans nos conclusions le côté fâcheux de la réunion des fonctions notariales avec la présidence de tribunal. C'est établir un homme juge et partie, mettre sa conscience en opposition avec son intérêt personnel, lui donner un moyen d'accaparement et de pression dégradants. Il faut des saints ou des hommes de loyauté et d'un caractère impartial absolu pour garder la mesure dans un pareil dualisme. Que le premier magistrat judiciaire soit bien payés, soit, nous le voulons, mais qu'il ne puisse pas être à la fois juge et partie.

Page 43

Nos demandes

Ces demandes résultent de l'exposé de leurs griefs et ont les formulerons avec brièveté et précision dans les points suivants :

1° que les mesures nécessaires soient prises dans la Gruyère pour ramener la confiance en la justice, pour éloigner des hommes qui soit par ignorance soit par défaut des qualités propres à leurs fonctions l'ont compromise ou mal servie.

2° que, dans les futures nominations, on tienne compte avant tout de la valeur religieuse et morale, de caractère et des capacités des candidats.

(seuls les extraits importants de cette page ont été copiés ici....)

Page 44

....

4° que le clergé du district soit représenté dans le comité par trois membres, soit un par décanat, membres nommés par chacun des décanats intéressés sans l'intervention d'un laïque quelconque.

5° qu'il soit interdit aux fonctionnaires publics élevés, de se livrer à la spéculation financière, à la banque. En raison de ce qui existe chez nous et dans certains districts, nous estimons qu'il y a lieu de travailler à une modification législative qui interdise aux présidents des tribunaux les fonctions du notariat.

6° que les fonctionnaires remplissant consciencieusement leur devoir ne puissent pas, comme dans notre situation actuelle, être constamment menacés de dégomme ou de dénonciation par le premier venu, surtout pour les fonctionnaires inférieurs indignes de leur charge et dont tout le mérite consiste à répéter le mot d'ordre et à faire du zèle hors de leur bureau.

.....

Il nous sera permît aussi de professer qu'en pratique dans le domaine de la représentation des minorités, sans reconnaître jamais le droit à l'erreur et au mal, nous ne pouvons pas refuser ce qui est concédé dans les autres pays catholiques comme à Lucerne, en Valais ou en Belgique. Enfin, nous pourrons nous récuser de concéder au mouvement social sous ses diverses manifestations des applications qui iraient au-delà des limites posées par le Souverain Pontife dans ces encycliques sur la matière.

Chez nous, comme dans d'autres districts, des circonstances multiples ont produit une certaine lassitude, de l'éloignement, le mécontentement dans les rangs du clergé et de nombreuses les influences laïques. La scission n'est pas seulement accidentelle. Elle est fondée sur des rivalités personnelles. Elle a ses racines plus profondes et ses causes plus graves. Le moyen de mener l'entente détruite et la confiance ébranlée ne consiste pas à fermer les yeux et à croire que tout doit bien aller puisqu'on garde le pouvoir. Il faut éloigner les causes du mal.

Un journal influent nous a reproché nos griefs devant le public et conseillé d'agir par communications confidentielles. Nous savons que de nombreux membres du clergé ont montré jusqu'ici une grande confiance à différentes reprises. Ils l'ont écrit, demandé et supplié.

Page 45

.....

Citons Garcia Moreno, ce grand chrétien et ce grand chef d'Etat : « liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et pour les malfaiteurs ». Cette règle fera disparaître toutes les divergences des citoyens bien intentionnés et rendra le conservatisme invulnérable. C'est ce que nous désirons et nous voulons !

Au moment où le mémoire qu'on vient de lire était rédigé, le clan libertard n'était pas encore remis de la rage que lui avait causé la défaite de M. Python et Scherrer, candidat au conseil national dans le vingt-et-unième arrondissement. Le 29 octobre 1893, les deux candidats libertards avaient obtenu : Python 3753 voix et Scherrer 3309, tandis que leurs adversaires MM Diesbach et Dinichert en avaient obtenu 3749 et 3722. Scherrer était un avocat socialiste de saint-gall, de religion protestante. Il est donc pas étonnant que les fribourgeois aient préféré un catholique qui résidait dans le canton.

"Le Fribourgeois" comme on le comprend, ne s'est pas beaucoup attristé de la défaite de Python et Scherrer mais ils ne l'avaient pas provoquée. Néanmoins, la coterie du numéro 13 voulut le rendre responsable de cette défaite prévue et servit de prétexte nouveau pour accuser le journal de Bulle de radicalisme et pour lui faire une guerre à mort à l'époque du Nouvel-An. On comprend dès lors que M. Progin n'ait pas osé présenter son mémoire au comité cantonal placé entièrement sous la dépendance de M. Python.

Le dimanche 7 janvier 1894, une assemblée politique était tenue à Albeuve. On y avait convoqué les communes voisines soi-disant en vue de ramener la paix dans le pays, mais en réalité pour provoquer la chute du "Le Fribourgeois".

....

M. Le doyen Dumas eut soin de renchérir sur les paroles du greffier, n'oubliant pas son humble personne. Il tint à prouver qu'il n'avait pas été un tourne-casaque comme on le lui reprochait. Il affirma aussi par deux fois, qu'on lui avait offert des postes avantageux, mais que Mgr Cosandey lui avait dit de rester à Albeuve, pour maintenir le bon esprit dans la Haute-Gruyère.

Il est vrai que plus d'une fois, au milieu de ses difficultés de base, M. Dumas avait exprimé le désir de changer de poste. Aussi, lorsque Favre, aumônier du collège Saint-Michel quitta ce poste pour aller occuper la cure de Villars-le-Terroir, songea-t-il à lui donner M. Dumas comme successeur. Mais avant de le nommer, on le fit venir prêcher au collège. Le directeur de l'instruction publique était présent. En sortant de l'église, il haussa les épaules en disant : c'est ça qu'on voudrait nous donner comme aumônier ? De leur côté, les étudiants répétaient pendant la récréation certaines des expressions il tournait en bourrique...

Page 46

En 1887, comme il demandait à nouveau de quitter Albeuve M. Le vicaire général Pellerin lui offrit le poste de Cugy dont le curé malade demandait à être déchargé. Tels furent probablement les deux postes avantageux dont voulait parler M. Dumas. M. Reichlen prit aussi la parole, ne contesta pas les bonnes qualités de M. Progin. Mais l'orateur trouva que le nouveau député suivait une mauvaise direction.... Probablement parce qu'il ne se laisse pas diriger aveuglément par les vents dominants.

Les vœux de la réunion furent unanimes : travailler fort et ferme à faire renvoyer "Le Fribourgeois" ici et là pour ramener le bon esprit dans le pays.

Le 1^{er} février suivant, soit en 1894, une scène théâtrale intéressante au plus haut point était présentée au café Duvillard. La banque de carnaval est crut devoir la reproduire le lendemain pour amuser le public bullois. Le premier magistrat du pays, M. Le président Morard au cours d'une discussion politique, s'oublia à jusqu'à donner un soufflet à son adversaire qui riposta et terrassa l'agresseur. Tout cela avait sans doute pour but de ramener le bon esprit dans la Gruyère...

....

Le 8 juillet, la section du Piusverein de Fribourg est en promenade à Albeuve. Un brave homme d'Epagny, voyant passer en un jour de dimanche ses breaks chargés de messieurs et de dames, fait la remarque suivante à M. Castella, curé de Gruyères : (ce qui suit est traduit du patois)

Comment ça va ? Chez nous, c'est le curé qui voyage le dimanche. Voici une bande de Fribourg qui va à la messe. Mais je ne comprends rien. Ils voyagent pour le bon principe. Ils ont sûrement été à la messe à Neirivue ! Oui, que dit le curé quand l'année passée ceux-ci descendaient en chantant la route du château et que même l'âne s'est mis à crier tant qu'il avait pu....

La réunion du Piusverein à Siviriez, le 27 août avait pour but de renforcer le parti tépelet. On avait dit qu'il servirait à ramener l'entente entre les catholiques fribourgeois. Aussi plusieurs fribourgeoisistes y assistent, entre autres M. Progin s'y étaient-ils rendus. Mais il n'y entendit que des insultes de la part de M. Python surtout qui les traita de taupes.

.....

Page 47

.....

.....

Le 28 janvier 1895, par un froid très vif, arrivèrent dans la Haute-Gruyère, se disant envoyé par l'évêque, M. Morel, chanoine et Oberson inspecteur. M. Morel portait sa belle croix de chanoine qu'il avait soin de mettre en évidence, en déboutonnant son pardessus, lorsqu'il se trouvait en présence de laïques, car il se présentait aux curés et aux hautes autorités locales, disant qu'il était chargé de rétablir les sections du Piusverein.

Ces messieurs arrivèrent à Albeuve vers 11h00 et dînèrent chez M. Le doyen. Ils se rendirent ensuite à Lessoc il est un Montbovon puis à Neirivue, où ils arrivèrent vers les 3h00. Leur entrevue avec le curé dura jusque vers les 4h00. Elle ne sortit pas des bornes de la courtoisie. La conclusion en fut que le curé de Neirivue ne consentit pas à tremper dans une manœuvre qu'il considérerait comme une ruse de la coterie au pouvoir pour écraser l'opposition fribourgeoisiste. Aussitôt après le départ des soi-disant délégués de l'évêque, il lui adressa la lettre suivante :

A sa Grandeur,

Permettez que je m'adresse à votre grandeur pour lui demander des directions au sujet de la mission que le chanoine Morel est venu accomplir aujourd'hui dans notre contrée.

M. La chanoine, revêtu de sa belle croix, est arrivé chez moi vers 3h00 en revenant d'Albeuve, accompagné de M. L'inspecteur Oberson. Il m'a tout d'abord déclaré qu'il avait reçu de votre grandeur la mission de travailler en faveur du Piusverein elle avait fait la même déclaration ce matin à M. Le curé de Lessoc. Il voudrait donc que je le rétablisse ici.

Or, voici quelle est ma position. Il y avait autrefois à Neirivue une section du Piusverein qui s'est dissoute dès la même à la suite d'événements politiques et, actuellement, cette organisation ne jouit guère d'une grande considération auprès de mes paroissiens. Je ne serai donc pas étonné qu'on considérât la mission Morel-Oberson comme un tour de caméléon destiné à remplacer des manœuvres qui n'ont pas réussi au gré de leurs auteurs, d'autant plus que ces messieurs sont loin d'être neutres en politique.

Dans un autre côté, j'avais pris la résolution de ne plus m'occuper de choses politiques et je croyais, en cela, me conformer aux directives données par Votre Grandeur en plus d'une circonstance. J'ai déclaré à M. Le chanoine que je ne m'occuperai pas de cette affaire et que je regrette cette nouvelle campagne au moment où le calme commençait à renaître chez nous et que je n'agirais qu'après avoir reçu de Mgr des ordres clairs et précis que je puisse communiquer à mes paroisses sans s'en prendre la responsabilité. En attendant, j'ai l'honneur de...

Les ordres clairs et précis n'arrivèrent jamais. Mgr déclara plus tard au curé de Neirivue qu'il n'avait donné aucune mission à M. Morel ; que ce dernier lui avait demandé l'autorisation de travailler en faveur du Piusverein sans faire de la politique et qu'il la lui avait accordée tout en lui disant qu'il doutait du résultat. Les choses en restèrent là et le chanoine politicien ne se montra plus dans la Gruyère.

Page 48

Nous terminons ici la première partie de notre travail. Avant d'aborder la seconde partie, dans laquelle on verra, à la lumière de nombreux documents encore inédits comment des hommes sans scrupules peuvent, lorsqu'ils ont en mains, l'argent, le pouvoir et l'audace, triompher des causes les meilleures et de faire marcher à leur remorque même les défenseurs naturels de la liberté, de la justice, de l'innocence opprimée. Leur triomphe n'est que d'un temps. Celui qui s'est réservé de juger les justices n'attend pas toujours l'autre vie pour prononcer ses jugements....

Anticipant sur les événements, notons seulement encore ici que le 26 février 1903, en prononçant à Albeuve le panégyrique de M. Le doyen Dumas, M. Currat, chancelier épiscopal, dit ses paroles : « M. Dumas fut aussi un homme d'action. La portée de ses vues, la sûreté de son jugement, la trempe de son caractère, la droiture de ses intentions lui acquirent bientôt une grande influence soit au sein du clergé, soit au milieu de nos populations qui aimaient cette physionomie énergique, empreinte de dignité, de résolution et de bonté. ("La Liberté" numéro 49 du 1^{er} mars 1903).

Nous nous demandons si c'était la portée de ses vues, la sûreté de son jugement qui faisaient dire à M. Dumas, au temps où M. Le professeur Currat étaient élevés au poste de chancelier épiscopal : « L'évêque a pris ce qu'il y avait de moindre au collège pour représenter le canton de Fribourg à l'évêché »... Instruct par l'expérience, Mgr Currat serait peut-être plus réservé aujourd'hui dans ses appréciations....

Nous terminons ici la première partie de notre travail. Avant d'aborder la seconde partie, dans laquelle on verra, à la lumière de nombreux documents encore inédits, des hommes sans scrupule peuvent, lorsqu'ils ont en mains l'argent, le pouvoir et l'audace, triompher des causes les meilleures et faire marcher à leur remorque même les défenseurs naturels de la vérité, de la justice, de l'innocence opprimée, du droit et de l'honneur. ^{leur} Le triomphe n'est que d'un temps. Celui qui s'est réservé de juger les Justices n'attend pas toujours l'autre vie pour prononcer ses jugements.....

Anticipant sur les événements, notons seulement encore ici que le 26 février 1903, en prononçant à Albeuve le panégyrique de M. le Doyen Dumas, M. Currat, chancelier épiscopal, dit ces paroles: " M. Dumas fut aussi un homme d'action. La portée de ses vues, la sûreté de son jugement, la trempe de son caractère, la droiture de ses intentions lui acquirent bientôt une grande influence soit au sein du clergé, soit au milieu de nos populations qui aimaient cette physionomie énergique, empreinte de dignité, de résolution et de bonté." (Liberté No 49, 1er mars 1903)

Nous nous demandons si c'étaient la portée de ses vues, la sûreté de son jugement qui faisaient dire à M. Dumas au temps où M. le professeur Currat était élevé au poste de Chancelier épiscopal! " L'Evêque a pris ce qu'il y avait de moindre au collège pour représenter le canton de Fribourg à l'Evêché." ...

Mais instruit par l'expérience, Mgr. Currat serait peut-être plus réservé aujourd'hui dans ses appréciations.

- Dumas : panégyrique et réalité!

